



# Assemblée générale

Cinquante-huitième session

*Documents officiels*

**11**<sup>e</sup> séance plénière

Jeudi 25 septembre 2003, à 10 heures  
New York

*Président* : M. Hunte ..... (Sainte-Lucie)

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## **Allocution de M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

*M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Chypre, S. E. M. Tassos Papadopoulos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Papadopoulos** (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Nous sommes très heureux de voir un ministre du Commonwealth, et également un État insulaire, présider cette session. Je suis sûr que votre talent diplomatique, votre expérience et votre maîtrise des diverses questions permettront à nos travaux d'être couronnés de succès. Je voudrais également exprimer nos remerciements et notre gratitude à votre prédécesseur, M. Jan Kavan, pour l'excellent travail accompli durant sa présidence.

Cette année, mon pays est sur le point de réaliser son aspiration la plus ambitieuse – rejoindre l'Union européenne. Après avoir signé le traité d'adhésion au mois d'avril, nous espérons devenir un membre à part entière avec neuf autres pays adhérents, le 1er mai 2004. Mais nous sommes déjà associés aux travaux de l'Union et participons à toutes les réunions et aux activités de la nouvelle famille européenne de 25 membres. De ce fait, Chypre est représentée par la déclaration de la présidence italienne de l'Union européenne et souscrit pleinement à son contenu.

Malheureusement, la présente actuelle a lieu dans une atmosphère lourde et pénible. L'attaque meurtrière contre le siège des Nations Unies à Bagdad, le mois dernier, ainsi que la dernière en date d'il y a deux jours continuent de susciter en nous amertume et indignation. Nous partageons tous le sentiment de grande injustice et d'insulte ressenti par la communauté internationale. Une fois encore, je voudrais exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes et notre sympathie aux blessés. Dans le même temps, nous devons également transmettre le message selon lequel de telles actions ne nous dissuaderont pas de poursuivre les nobles idéaux de l'Organisation des Nations Unies et son engagement en Iraq.

De Bagdad à Djakarta, de la Russie à l'Inde et jusqu'aux attaques ignobles du 11 septembre 2001, les actes terroristes dans le monde nous rappellent hélas que le terrorisme transcende les frontières et attaque

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



des valeurs universelles. La liberté, la démocratie, les droits de l'homme et l'humanité elle-même doivent être protégés par la communauté internationale avec détermination et constance. Dans le même temps, nous devons être prudents pour que nos actions soient tout à fait conformes aux nobles valeurs que nous voulons faire respecter. Vu que la menace est hélas loin d'être écartée, une véritable mobilisation mondiale, sous l'égide des Nations Unies, est fondamentale pour que ces efforts aboutissent. Chypre assume pleinement son rôle dans cet effort concerté et fait partie des pays ayant ratifié l'ensemble des 12 conventions internationales relatives au terrorisme. En outre, elle a récemment ratifié la Convention de 1994 sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.

La non-prolifération des armes de destruction massive est devenue à juste titre une priorité majeure au niveau mondial. Le risque d'acquisition de ces armes par des groupes terroristes souligne encore plus la gravité et l'urgence des questions à traiter. À cet égard, l'ONU a un rôle vital à jouer. L'universalisation et le respect des traités multilatéraux relatifs au désarmement et à la non-prolifération ainsi que les mécanismes de vérification et les contrôles des exportations coordonnés au plan international sont des instruments essentiels dans nos efforts. Nous avons toujours exprimé notre attachement sincère aux normes internationales dans le domaine du désarmement. Je suis heureux d'indiquer que Chypre a ratifié, au début de cette année, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention d'Ottawa.

Le Gouvernement chypriote attache une grande importance à l'effort international de lutte contre la prolifération des mines et pour le déminage. C'est la raison pour laquelle il a pris l'initiative de neutraliser tous les champs de mines mis en place dans la zone tampon par la Garde nationale immédiatement après l'invasion de Chypre par la Turquie. À cet égard, j'aimerais annoncer aujourd'hui l'engagement ferme de mon gouvernement : premièrement, de lancer unilatéralement, dans les deux prochains mois, en coopération avec l'ONU et avec l'appui financier de l'Union européenne, une campagne de déminage dans la zone tampon; et deuxièmement, de procéder unilatéralement à la destruction d'un volume important de stocks de mines antipersonnel cette année, au cours du mois de novembre. C'est juste un premier pas mais un pas d'importance, je pense, dans la mise en oeuvre

de nos obligations au titre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa).

Cette année encore, la situation au Moyen-Orient reste une grande source de préoccupation pour la région et au-delà. La feuille de route du Quatuor, avec le soutien international écrasant dont elle jouit, représente une occasion historique à ne pas manquer. Malheureusement, ces derniers jours, la communauté internationale a retenu son souffle face à la spirale de violence aveugle qui met en échec les efforts déployés pour remettre et maintenir solidement sur les rails ce processus susceptible de mener à un règlement. Les deux parties doivent faire preuve, à tous les niveaux, de la volonté politique nécessaire, et l'accompagner, sur le terrain, d'une action inlassable, qui aille dans la bonne direction.

Je voudrais, à cette occasion, réitérer notre position de longue date en faveur d'un règlement juste, conforme au droit international, aux résolutions de l'ONU et aux accords conclus entre les parties, de façon à mettre fin à l'occupation et à concrétiser les aspirations du peuple palestinien à la création d'un État indépendant, coexistant avec Israël, dans la paix et la sécurité. Chypre, qui fait partie de la région et entretient depuis toujours des relations étroites avec les deux parties, est prête à apporter son aide par tous les moyens possibles.

La concrétisation de la vision des pères de la Charte – un monde juste, pacifique et prospère – reste inextricablement liée à l'engagement de défendre et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales conformément à leur caractère universel, indivisible et interdépendant.

La République de Chypre, qui assiste encore à de graves violations des droits de l'homme par des forces armées étrangères sur son territoire, a fait des droits de l'homme sa priorité absolue. Tout en travaillant d'arrache-pied à la défense et à la protection des droits fondamentaux de tous ses citoyens, dans les conditions particulièrement difficiles imposées par l'invasion et l'occupation d'une partie notable de son territoire, Chypre ne perd jamais de vue la dimension universelle des droits de l'homme et s'emploie activement à la défense de ces droits dans le monde entier. Elle réaffirme son plein appui aux efforts déployés par le Secrétaire général pour intégrer les droits de l'homme

à toute la gamme des activités de l'ONU et réitère sa détermination de travailler étroitement avec les partenaires de l'ONU en vue de leur application universelle.

Nous nous efforçons encore, à Chypre, de faire la lumière sur le sort de tous ces Chypriotes, grecs et turcs, portés disparus depuis l'invasion turque de 1974. C'est une question capitale, de caractère purement humanitaire, et nous recherchons l'appui de l'ensemble de la communauté internationale afin de mettre fin, une fois pour toutes, au calvaire de tant de familles. Pour que cela puisse se produire, la coopération et la volonté politique de la République turque sont absolument nécessaires.

En outre, les violations des droits des quelques personnes demeurées dans l'enclave occupée de Chypre se poursuivent. Les droits des réfugiés, également, continuent d'être bafoués, alors que notre peuple est régulièrement mis devant le fait accompli par l'armée d'occupation comme l'illustre, notamment, l'avancée de l'armée turque dans la zone de Strovilia. Avec l'aide de la communauté internationale, nous sommes, toutefois, résolus à persévérer dans la mise en oeuvre des conventions internationales et en vue du rétablissement des droits fondamentaux de tous les Chypriotes.

Face aux nouveaux défis que l'ONU est obligée de relever, Chypre appuie vigoureusement les objectifs du Secrétaire général pour l'ONU, qui visent à adapter les structures et la culture internes de l'Organisation aux nouvelles attentes. Elle salue, par conséquent, les travaux accomplis pour renforcer la gestion et l'administration de l'Organisation, et en rationaliser le budget.

Mon pays attache aussi beaucoup d'importance à l'amélioration de la structure et des processus intergouvernementaux de l'ONU et à la revitalisation de l'Assemblée générale, tous maillons essentiels du processus de réforme, dont le but est de créer un système des Nations Unies plus fort, capable de mener efficacement à bien les priorités adoptées dans la Déclaration du Millénaire.

Si nous avons besoin d'efficacité, celle-ci est inséparable de la légitimité. Nous connaissons d'expérience, à Chypre, l'importance de la légitimité comme la nécessité d'être efficace. Nous avons subi les résultats catastrophiques de l'agression et nous avons lutté pendant plus de 29 ans pour trouver la solution du

problème créé par l'invasion et l'occupation par la Turquie de la partie septentrionale de notre pays.

Malgré tous nos efforts, l'intransigeance de la Turquie n'a pas faibli et son attitude de défi par rapport aux nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité reste non démentie. Non seulement cette attitude représente un comportement inacceptable dans les relations internationales mais elle est aussi totalement anachronique et incompréhensible pour l'esprit rationnel. En outre elle ne correspond pas à la volonté et au souhait de la majorité écrasante des Chypriotes turcs eux-mêmes, qui réclament une solution et souhaitent être associés au processus d'adhésion de Chypre à l'Union européenne. Nous continuons, en ce qui nous concerne, à faire de notre mieux pour les impliquer dans ce processus et nous avons engagé une politique ambitieuse visant à améliorer leur niveau de vie et à leur permettre de jouir pleinement des droits et des avantages auxquels ils ont droit en tant que Chypriotes.

À Chypre, nous avons connu l'adversité pendant de très nombreuses années et nous avons survécu. Nous savons qu'il nous faut persévérer. Nous continuons d'avoir foi dans l'ONU, à laquelle nous savons gré de son intérêt et de sa participation. Je voudrais, à cette occasion, adresser nos sincères remerciements au Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il a déployés dans le cadre de la mission de bons offices à Chypre que lui a confiée le Conseil de sécurité. Je voudrais aussi saluer le travail du Conseiller spécial du Secrétaire général, M. Álvaro de Soto, et de tous les membres de son équipe, de son adjoint, de la Mission des Nations Unies, ainsi que de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et des pays fournisseurs de contingents. Je crois qu'il est bon de les citer ici, face à l'intransigeance persistante et de longue date de la Turquie qui, comme on le sait, a fait échec il y a quelques mois à ce qui était probablement l'initiative la plus énergique de l'ONU en faveur d'un règlement de la question de Chypre.

Nous comprenons et nous partageons l'amertume et la déception de toutes les parties concernées face à cet échec mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne devons pas baisser les bras. Nous avons toujours compté sur l'appui et la participation de l'ONU et nous continuerons de le faire. Nous sommes toujours prêts, dès que le Secrétaire général nous y invitera, à engager des négociations sérieuses sur la base de son plan afin de trouver un règlement le plus rapidement possible

conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU. Nous espérons que l'autre partie pourra bientôt prendre conscience qu'elle doit revenir à la table de négociation, coopérer de façon constructive avec le Secrétaire général et faire preuve de la volonté politique qui s'impose pour parvenir à un règlement.

Il est urgent de trouver un règlement à Chypre, un règlement réalisable et viable qui inclura tous les Chypriotes et qui permettra à notre pays de trouver son rythme et d'assumer pleinement sa place et son rôle au sein de la famille européenne. Une île de Chypre unie au sein d'une Europe unie prospèrera et avancera avec ses partenaires vers un avenir sûr et florissant, oeuvrant de concert avec tous les autres membres de la communauté internationale pour la défense des valeurs universelles et de la paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Chypre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Vladimir V. Poutine, Président de la Fédération de Russie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Fédération de Russie.

*M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Poutine** (*parle en russe*) : Je me félicite de pouvoir à nouveau prendre la parole devant cette assemblée représentative, mais je voudrais avant tout souhaiter à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale des travaux fructueux, des travaux qui aboutiront à l'harmonisation des actions des peuples et des États, des travaux accomplis au service de la paix, de la sécurité et du progrès.

Ces objectifs ont été énoncés dans la Charte des Nations Unies par nos prédécesseurs, mais comme nous pouvons le constater, ils conservent toute leur actualité. Aujourd'hui encore, ils constituent la base solide et durable des activités de l'ONU. Et bien que la structure et les fonctions de l'ONU aient pris forme dans un environnement international complètement différent du nôtre, le temps n'a fait que confirmer leur importance universelle. Aujourd'hui, les instruments de l'ONU sont non seulement utilisés mais ils sont, comme le montre la réalité, tout simplement irremplaçables dans des situations graves.

Et ceci a été amplement illustré par l'important fait suivant : malgré les graves divergences quant au règlement de la crise iraquienne, la situation, en fin de compte, rentre dans le champ juridique de l'Organisation. La position de la Russie à cet égard est cohérente et claire. Seule une participation directe de l'ONU à la reconstruction de l'Iraq permettra à son peuple de décider de son avenir. Et ce n'est que grâce à une assistance active et – je tiens à le souligner – pratique de l'ONU à la transformation économique et civile de l'Iraq que ce pays occupera une nouvelle place digne de lui dans la communauté internationale.

Il est clair que ces dernières années, l'ONU a dû, de plus en plus souvent, entreprendre des tâches fondamentalement nouvelles et faire face à des menaces différentes – mais tout aussi graves – que par le passé. Il y a trois ans, au Sommet du Millénaire, j'avais dit ici que l'ennemi commun de l'ONU était le terrorisme. Avait-on alors écouté la voix de la Russie? Avait-on compris la gravité de cette menace, et nos mesures conjointes avaient-elles été adéquates? Les événements du 11 septembre ont malheureusement prouvé le contraire.

Pour la Russie cependant, le mode d'action des assassins responsables des actes de terrorisme commis à Moscou, en Tchétchénie et ailleurs en Russie et à New York, ainsi que des attaques perpétrées contre le personnel de l'ONU à Bagdad, n'est que trop familier. Ce mode d'action est le même partout, et le fait que les instigateurs de la terreur soient facilement reconnaissables – tant pour les événements survenus en août de cette année que pour les attentats terroristes des années précédentes – ne fait qu'attester du caractère universel de cette menace.

Il est vrai qu'aujourd'hui nous nous écoutons les uns les autres, et nous comprenons que l'ONU doit

devenir – qu'elle devient en fait – la base d'une coalition antiterroriste mondiale. Je tiens à souligner ici le rôle du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité. Le terrorisme est un défi posé à la sécurité de la planète et à son avenir économique. C'est pourquoi ce comité doit devenir l'instrument réel et pratique d'une lutte efficace contre la menace terroriste.

Je voudrais m'arrêter plus particulièrement sur les activités humanitaires de l'ONU. C'est un domaine qui occupe la part du lion de l'énergie, du temps et des ressources de l'Organisation, mais qui ne fait pas si souvent la une des journaux et n'est pas toujours si bien connu des citoyens des États plus prospères. Mais c'est précisément le domaine des activités de l'ONU qui est si fondamental et irremplaçable. L'ONU aide des millions de démunis de la planète – victimes de la faim, des maladies et des conflits – à survivre et à ne pas perdre espoir. Ces activités sont d'une importance exceptionnelle et elles confèrent une autorité morale et politique indéniable à l'ensemble de l'Organisation. Et c'est là que le lien entre la teneur morale et politique des activités internationales est particulièrement manifeste.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tout le personnel de l'ONU, toutes les organisations non gouvernementales et, bien sûr, les nombreux volontaires qui participent à cette noble tâche. C'est parce que nous comprenons toute la valeur de la mission humanitaire de l'ONU que la Russie la considère comme une grande initiative politique. Nous contribuons déjà à ces activités et nous nous sommes engagés à y contribuer davantage. Ces trois dernières années, la Russie a fait grâce de dettes de 27,2 milliards de dollars aux pays en développement, et actuellement nous octroyons à ces pays des préférences tarifaires considérables.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, notre pays est devenu l'un des donateurs du Programme alimentaire mondial des Nations Unies. Notre propre histoire fait que nous savons bien ce que sont les horreurs de la famine. À la suite de la guerre civile du siècle dernier et de la collectivisation forcée menée dans les années 20 et 30, des millions de personnes sont mortes de faim dans la région de la Volga, dans le nord du Caucase et dans d'autres régions du pays. La faim était également devenue une tragédie nationale pour les peuples de l'Ukraine. Nous jugeons de notre devoir moral et éthique d'élargir notre participation aux programmes d'aide alimentaire.

La Russie compte prendre une part active au règlement des problèmes environnementaux les plus graves. La Conférence mondiale sur les changements climatiques qui doit se réunir la semaine prochaine à Moscou, la capitale de la Russie, en sera une étape importante. Nous jugeons également nécessaire de mettre en place un système mondial de suivi et de neutralisation des maladies infectieuses, et nous estimons que le travail accompli par le Fonds mondial est une véritable démonstration de la solidarité internationale en matière de lutte contre la propagation du sida, de la tuberculose et du paludisme.

Bien entendu, l'ONU, comme tout système aux structures complexes, doit être améliorée. Mais les problèmes passés et présents de l'Organisation n'ont jamais été des problèmes exclusifs à l'Organisation elle-même; ils ont été chaque fois le résultat – et continuent d'être le reflet – des contradictions inhérentes au système même des relations internationales, en particulier le système du droit international. Après tout, les hommes politiques, notamment ceux qui sont représentés à l'ONU – et au Conseil de sécurité – ne disposent pas toujours d'instruments juridiques adéquats et suffisamment opérationnels pour pouvoir faire effectivement face aux crises régionales et internationales. Le droit international doit bien sûr être une matière fluide et vivante, qui traduit les réalités du monde contemporain. J'estime que nombre de processus en cours à l'ONU sont également une indication des changements constants qui se produisent dans le monde. Ces changements dictent la logique de l'évolution de l'ONU.

Les Membres de l'Organisation savent pertinemment bien qu'en règle générale, toutes les réalisations de l'ONU sont des succès communs et que tous nos échecs constituent des erreurs de calculs de notre part à tous. Cependant cette constatation entraîne de grandes responsabilités et nous oblige avant tout à faire montre d'une extrême prudence lorsque nous touchons au « tissu » et aux mécanismes de fonctionnement de l'ONU. Derrière chacune décision, il doit de toute évidence y avoir plus qu'une rhétorique de politique générale et plus que de simples mots sur des politiques « équitables ».

Je suis persuadé que toute tentative de modernisation des instruments de l'ONU doit être précédée d'une analyse sérieuse et de calculs prudents. Cela s'applique surtout aux principaux instruments du

droit international. Après tout, le respect des garanties de leur efficacité est la seule façon d'éviter un vide juridique. Tant que les normes juridiques demeurent inchangées et restent en vigueur, nous devons les respecter. Nous devons veiller à assurer la continuité des garanties de sécurité pour les États et le monde en général.

Nous devons essayer d'y voir clair et déterminer quels structures et mécanismes se sont avérés efficaces et fructueux et identifier ceux qui ont déjà accompli leur mission ou n'ont jamais été utilisés. Nous devons nous rappeler qu'un grand nombre de possibilités de l'ONU n'ont toujours pas été exploitées. Il existe nombre de ressources que nous commençons seulement à apprendre à utiliser.

J'aimerais en particulier m'arrêter sur la nécessité d'améliorer l'efficacité du Conseil de sécurité. Je suis persuadé que la profondeur des divergences d'opinion actuelles et le souci d'assurer le bon fonctionnement de cet organe nous dictent un travail progressif et extrêmement prudent.

Nous considérons qu'à ce stade, nous devrions en premier lieu être guidés par le plus large consensus possible sur tous les aspects de l'élargissement du Conseil ainsi que par la nécessité de veiller à maintenir son statut élevé actuel, ainsi que la légitimité des actions convenues. Après tout, comme le dit la Charte, le Conseil de sécurité agit au nom des Nations Unies. Il est doté d'un mécanisme précis destiné à harmoniser les volontés politiques et à protéger les intérêts nationaux des États les plus divers et, partant, à protéger les intérêts de l'ensemble de la communauté internationale.

Il est vrai que l'on entend souvent dire que les pays développés ont une responsabilité particulière quant à la destinée du monde. Mais cette prééminence entraîne des obligations majeures, notamment celle de veiller à prendre en compte les intérêts de l'ensemble de la communauté internationale. Le fait d'être une grande puissance signifie oeuvrer de concert avec la communauté internationale. Le fait d'être un État véritablement fort et influent signifie qu'il faut voir les problèmes des pays plus petits et économiquement faibles et contribuer à les régler.

À cet égard, j'estime qu'il serait utile d'intensifier les travaux entrepris par l'ONU en coopération avec les structures internationales régionales. Cela contribuera directement à accroître la

prospérité économique dans diverses régions du monde, aidant ainsi à contenir les menaces potentielles et à maintenir un équilibre stratégique mondial commun.

Nous saluons l'apparition des centres régionaux de coordination et de coopération au sein d'une Europe unie. Nous sommes favorables au renforcement des processus d'intégration dans la région de l'Asie et du Pacifique. Bien entendu, nous appuyons les travaux de la Communauté d'États indépendants (CEI) ainsi que ceux de l'Organisation du traité de sécurité collective et de l'Organisation de coopération de Shanghai, dont l'autorité et l'efficacité continuent de croître.

La Russie n'est pas le seul pays à s'intéresser à l'intégration régionale. Nos partenaires au sein de la CEI nous ont bien indiqué leur engagement pratique en faveur de ce même objectif, ce qui a été réaffirmé lors du récent sommet de cette organisation. Nous pensons également qu'il est essentiel de développer notre interaction multiforme avec l'Union européenne. De même, pour ce qui est des questions de sécurité, nous attachons de l'importance à la recherche de nouvelles formes de coopération avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Nous devons contrer les nouvelles menaces à la civilisation en recourant uniquement à des mesures collectives dont la légitimité ne laisse aucun doute. Nous avons besoin à cet égard d'une vision systémique associant des mesures politiques et, au besoin, militaires. Ces mesures doivent être convenues préalablement et être raisonnables et appropriées.

Le perfectionnement des mécanismes de maintien de la paix de l'ONU continue de figurer à l'ordre du jour de l'Organisation. L'ONU doit être en mesure de déployer de façon plus rapide et plus efficace des opérations de maintien de la paix et éventuellement des opérations coercitives pour imposer la paix, en respectant strictement la Charte des Nations Unies. J'aimerais faire remarquer que la Russie, qui a toujours appuyé les fonctions de maintien de la paix de l'Organisation, est prête à accroître sa participation à ces opérations, tant sous l'égide de l'ONU qu'en vertu d'opérations de coalition sanctionnées par le Conseil de sécurité.

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs reste toujours un grand défi à l'époque actuelle. Le plus grand danger est la possibilité qu'ils tombent aux mains de terroristes.

Nous connaissons les mesures qu'il faut prendre pour éliminer ces menaces. Elles comprennent l'universalisation des régimes existants de non-prolifération, le renforcement des instruments de vérification internationaux et l'introduction de technologies sûres dans la production d'énergie nucléaire. En général, il faut que les États renoncent aux arsenaux et programmes militaires excédentaires susceptibles de remettre en question l'équilibre militaro-politique et d'entraîner une course aux armements.

La Russie estime qu'il est extrêmement important d'empêcher la militarisation de l'espace et qu'il faut négocier un accord global sur la question. Nous invitons tous les pays qui ont un potentiel dans ce domaine à s'associer à notre initiative. L'initiative de la Russie visant à mettre en place un système mondial sous l'égide de l'ONU pour contrer ces nouvelles menaces a déjà reçu l'appui de l'Assemblée générale. Nous proposons l'adoption d'une nouvelle résolution durant la présente session en vue de concrétiser des mesures dans ce sens.

Pour terminer, je voudrais rappeler que la charpente solide de l'ONU lui a permis de surmonter de nombreuses crises au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Elle l'a aidée à contrer les menaces de confrontation mondiale et, surtout, elle a permis de promouvoir les droits de l'homme. Elle a également contribué à affirmer les principes de respect mutuel et de relations de bon voisinage entre États. La principale leçon de « l'école » onusienne, c'est que l'humanité n'a d'autre choix que de construire, ensemble, un monde plus sûr, plus juste et plus prospère. C'est notre devoir devant les générations futures. Dans cette grande cause, rien ne peut nous aider mieux que les instruments éprouvés de l'ONU, Organisation qui, depuis un demi-siècle, prend des décisions qui ont été fondamentales pour le monde.

La Russie est convaincue que l'ONU doit maintenir son rôle central dans les affaires internationales, qui est particulièrement pertinent et important pour régler les situations de conflit. Tel est notre choix et notre position stratégique de principe.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la Fédération de Russie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

*M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Kirchner** (*parle en espagnol*) : Je voudrais d'emblée vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette session. Je tiens également à saluer le Président sortant, M. Jan Kavan, pour le travail réalisé à la tête de l'Assemblée de la session précédente.

Au nom de mon gouvernement, nous souhaiterions remercier encore une fois le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son action en faveur de la paix et du multilatéralisme et lui exprimer notre solidarité suite à l'attentat criminel qui a causé le décès de plusieurs fonctionnaires de l'ONU.

Nous sommes venus du Sud à l'Assemblée générale fermement convaincus que la revitalisation de cette organisation représentative mondiale était indispensable pour que le droit international redevienne un instrument rationnel permettant de régler les conflits et de faire face aux menaces. Il est indispensable que l'Assemblée retrouve le rôle politique majeur qu'elle a joué à ses débuts si l'on veut renforcer la sécurité de tous les citoyens dans le monde.

Le multilatéralisme est en effet la pierre angulaire de cette Organisation. Mais il ne fait aucun doute que la guerre froide et la bipolarité, qui ont marqué l'histoire mondiale depuis la Conférence de Yalta jusqu'à l'effondrement du mur de Berlin, ont modelé les instruments et la législation adoptés dans ce cadre.

Si l'on examine objectivement, et au-delà de l'avis des différents Membres de cette Organisation, la situation internationale actuelle, on constate la supériorité technologique, militaire et économique d'un pays sur tous les autres. Nous estimons donc qu'il est nécessaire de réaffirmer notre adhésion totale aux buts et principes de l'Organisation des Nations Unies afin de lui permettre de promouvoir activement la paix et le développement économique et social de l'humanité.

Cela ne veut pas dire que notre attachement au multilatéralisme doive se limiter aux paroles. La promotion du multilatéralisme exige la mise en oeuvre d'une double stratégie. Premièrement, il convient de faire preuve d'ouverture d'esprit pour prendre conscience en toute objectivité des conséquences que peuvent avoir les circonstances actuelles. Deuxièmement, nous devons reformuler les instruments et les règles en vigueur pour tenir compte de cette nouvelle réalité comme nous l'avons fait à l'ère du bipolarisme pour sauver le monde de la destruction. Le multilatéralisme et la sécurité sont des éléments inséparables, mais ils ne sont pas les seuls à entrer dans cette équation nouvelle.

Le monde est en pleine mutation dans un environnement mondialisé qui suscite des risques et des possibilités sans précédent. Le risque majeur est de voir le fossé qui existe entre les riches et les pauvres s'élargir. Le fait de diviser le monde entre les pays puissants et les pays marginaux ne relève pas seulement de l'exercice intellectuel ou idéologique. Bien au contraire, de telles définitions reflètent un bien triste réalité, celle d'une pauvreté sans précédent et de l'exclusion sociale. Notre priorité est donc de veiller à ce que la mondialisation bénéficie à tous – pas seulement à quelques-uns – car la promotion du développement des pays marginalisés n'est plus seulement une question de conscience sociale de la part des pays puissants. Elle a un impact sur leur sécurité et sur leur situation. La faim, l'analphabétisme, l'exclusion et l'ignorance sont des éléments qui font proliférer le terrorisme international et causent des flux migratoires nationaux massifs et violents, lesquels ont un impact culturel, social et économique. Inévitablement, ils menacent également la sécurité des citoyens des pays puissants.

L'intégration économique et le multiculturalisme politique sont indispensables pour construire un futur plus sûr. Nous devons donc ériger des institutions

mondiales et créer des partenariats efficaces dans le cadre d'un commerce juste et ouvert. Il convient également de renforcer l'appui au développement des pays moins avancés. Si nous voulons promouvoir intelligemment la sécurité collective, il faut comprendre que la sécurité ne relève pas du seul domaine militaire; elle est également tributaire de facteurs politiques, économiques, sociaux et cultures préalables. C'est là que résident les grandes responsabilités les principaux acteurs sur la scène mondiale doivent assumer.

Dans ce contexte, les relations entre des pays comme le nôtre et les autres pays sont caractérisés par le gigantesque fardeau de la dette à l'égard des institutions financières multilatérales et des créanciers privés. Nous savons que nous avons des responsabilités à cet égard, car nous avons adopté des politiques qui ont causé cet endettement. Mais nous demandons aux institutions financières – qui ont contribué à accroître cette dette et l'ont encouragée et facilitée en imposant ses politiques – d'assumer leur responsabilité. Il va sans dire que lorsqu'une dette augmente autant, la responsabilité incombe autant au débiteur qu'au créancier. Il est donc nécessaire d'accepter l'évidence absolue – qui se base d'ailleurs sur des faits vérifiables – que le remboursement de cette dette engendre de grandes difficultés.

En l'absence d'une aide internationale concrète permettant aux pays endettés de retrouver leur solvabilité économique et de rembourser la dette, et de mesures propres à promouvoir leur croissance et leur développement durable, et notamment d'actions concrètes qui favorisent leur accès au marché et la croissance des exportations, le remboursement de la dette ne sera qu'une chimère. Le développement des exportations des produits finis fabriqués sur la base des ressources naturelles dont la plupart des pays endettés sont dotés, peut permettre de jeter les bases du développement durable, sans lequel les créanciers devront assumer leur faillite sans autre option réaliste.

À ce que je sache, aucun mort n'a jamais remboursé ses créanciers. Afin de rendre un pays assez robuste pour qu'il puisse payer ses dettes, il convient d'intensifier les négociations multilatérales pour éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires qui bloquent l'accès de nos exportations aux marchés des pays développés, lesquels disposent du pouvoir d'achat le plus important. Dans le cadre du commerce international des produits alimentaires notamment



– principaux produits exportés par l'Argentine – les subventions à la production et à l'exportation, les quotas douaniers, les restrictions sanitaires injustifiées et la hausse des droits de douane se poursuivent, détériorent les termes de l'échange des produits de base et bloquent l'accès au marché des produits finis.

L'échec des négociations de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún appelle notre attention sur cette question. Il convient d'y remédier en établissant des liens entre les possibilités commerciales en matière de commerce international, la croissance des pays débiteurs et leur capacité à rembourser la dette. Il est paradoxal, voire ridicule, de nous demander de rembourser notre dette alors qu'on nous empêche de vendre nos produits.

Il est vrai que les institutions multilatérales tels que le Fonds monétaire international ont pour objectifs de réduire la durée et l'ampleur du déséquilibre de la balance des paiements des pays membres, ou de leur donner confiance en les finançant afin de redresser la situation en évitant le recours à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale. Il est également indispensable de restructurer les organisations multilatérales. La restructuration des organismes internationaux de crédit doit passer par la transformation de leurs modèles afin que le succès ou l'échec des politiques économiques soit mesuré en termes de succès ou d'échec dans la lutte pour la croissance, pour l'équité en matière de répartition des richesses, contre la pauvreté et pour le maintien de niveaux d'emploi suffisants.

Ce nouveau millénaire doit bannir les modèles d'ajustement fondés sur la prospérité des uns et la pauvreté des autres. L'avènement du XXI<sup>e</sup> siècle doit signifier la fin d'une époque et le début d'une nouvelle collaboration entre créanciers et débiteurs.

En résumé, il est indispensable de tenir compte des liens étroits entre la sécurité, le multilatéralisme et l'économie.

La défense des droits de l'homme occupe une place centrale dans le nouvel ordre du jour de la République argentine. Nous sommes les fils des mères et des grands-mères de la Place de mai et c'est pourquoi nous insistons pour appuyer, en permanence, le renforcement du système international de protection des droits de l'homme ainsi que la poursuite en justice et la condamnation de ceux qui les violent. Tout ceci se fonde sur une vision universelle du respect de la

personne et de sa dignité, qui découle des principes sous-tendant le développement du droit positif et dont l'origine remonte au commencement de l'humanité. Tant le respect de la diversité et de la pluralité que la lutte sans relâche contre l'impunité sont les principes éternels auxquels est attaché notre pays depuis la tragédie des dernières décennies.

Nous sommes de fervents partisans du règlement pacifique des différends internationaux, en particulier d'une question si chère à nos coeurs et à nos intérêts, à savoir le conflit de souveraineté concernant les îles Malvinas, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud ainsi que les espaces marins environnants.

*M. Alimov (Tadjikistan), Vice-Président, assume la présidence.*

L'Organisation des Nations Unies a reconnu qu'il s'agit d'une situation coloniale créée par le Royaume-Uni et qu'elle doit être réglée par le biais de négociations bilatérales entre la République argentine et celui-ci. Nous apprécions le rôle joué par le Comité spécial des Nations Unies sur la décolonisation et manifestons notre entière volonté de négocier afin de mettre un terme à cette controverse de longue date, objectif que vise constamment la République argentine. Nous exhortons le Royaume-Uni à acquiescer à la reprise des pourparlers bilatéraux pour régler cette importante question.

Dans cette même zone australe, nous nous engageons à protéger les intérêts de la communauté internationale dans l'Antarctique à de nous assurer que les activités qui y sont menées sont compatibles avec le Traité sur l'Antarctique et avec le Protocole de Madrid relatif à la protection de l'environnement. Au sein des instances compétentes, nous prendrons les mesures nécessaires pour faciliter l'installation et le fonctionnement du Secrétariat du Traité sur l'Antarctique à son siège désigné, Buenos Aires.

Nous exprimons notre appui et notre aspiration à l'instauration d'une paix stable et durable au Moyen-orient, fondée sur le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple palestinien et à un État indépendant et viable, tout en reconnaissant le droit d'Israël à vivre en paix avec ses voisins à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous avons évoqué le progrès et la sécurité collective comme étant les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Nous avons souligné les liens

étroits entre les problèmes économiques et la sécurité. Nous condamnons fermement les actes de terrorisme et savons bien de quoi nous parlons. En 1992 et en 1994, nous avons souffert, dans notre chair, de la perte de nos propres Tours jumelles. Les attentats contre l'Ambassade d'Israël et le Centre communautaire juif AMIA ont causé la mort de plus de 100 compatriotes. Nous témoignons de la nécessité de lutter efficacement contre l'existence de nouvelles menaces posées par le terrorisme international.

La vulnérabilité face à ce fléau de tous les pays qui forment la communauté internationale ne pourra être diminuée que grâce à une action ingénieuse, concertée, multilatérale et prolongée. La lutte contre le terrorisme exige une logique nouvelle. Nous sommes confrontés à un ennemi dont la logique consiste à provoquer des réactions symétriques à ses actions. La doctrine du pire est le scénario privilégié et cette logique cède une part croissante au spectaculaire – au cinématographique presque – dans ses opérations. La légitimité de la riposte et de l'appui de l'opinion publique internationale sont les éléments fondamentaux face à ces nouveaux phénomènes de violence.

Cette compréhension confère au problème du terrorisme international une dimension qui va au-delà de la vision ou de la solution militaire unilatérale. Au contraire, le simple recours à la force, aussi impressionnante qu'elle soit ou puisse paraître, finit, dans bien des cas, par faire des bourreaux des victimes. Ainsi se referme, en une boucle parfaite, le cycle de la logique perverse que nous venons d'évoquer.

Vu la complexité de la situation, il est vain de miser sur des alignements anciens, des façons de penser désuètes ou des structures surannées. Les nouveaux défis exigent des solutions différentes et novatrices pour ne pas être laissés à la traîne des changements dans le monde, qu'ils soient technologiques, économiques, sociaux, voire culturels.

Relevons le défi de trouver des idées neuves pour un monde nouveau. Combiner les idées diverses et trouver les moyens pratiques de les mettre au service des peuples que nous représentons : c'est là notre devoir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République argentine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 9 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Débat général**

#### **Allocution de Dato' Seri Mahathir Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre de la Malaisie.

*Dato' Seri Mahathir Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. Dato' Seri Mahathir Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Mahathir** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais, en tant que Premier Ministre de la Malaisie et Président du Mouvement des pays non alignés, adresser mes sincères félicitations au Président pour son élection à la direction de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Je suis certain que, grâce à sa sagesse, son expérience et son talent diplomatique, il sera en mesure de mener à bien les délibérations de l'Assemblée générale. Je souhaite l'assurer de la pleine coopération de la délégation malaisienne. Je suis fermement convaincu que les membres du Mouvement des pays non alignés lui offriront également leur plein appui et leur coopération.

Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur, S. E. M. Kavan, pour son dévouement et l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la cinquante-septième session. Je rends hommage également au Secrétaire général pour ses efforts et sa persévérance, et je salue les hommes et les femmes qui ont consacré et sacrifié leurs vies au service de l'Organisation des Nations Unies.

L'Assemblée générale a été fondée comme un forum où les nations du monde, grandes et petites, font librement entendre leurs voix et leurs doléances en tant que parties prenantes dans la gestion de la communauté internationale. Malheureusement, elle est assujettie au

Conseil de sécurité qui à son tour est assujéti aux cinq vainqueurs d'une guerre livrée il y a plus d'un demi-siècle. Nous sommes loin d'un forum démocratique, mais c'est tout ce que la grande civilisation de la fin du XXe siècle et du début du XXIe possède – une civilisation qui est censée défendre la liberté.

*Le Président assume à nouveau la présidence.*

Cependant, les petits pays ont toutes les raisons d'être reconnaissants. De notre statut de colonies européennes, nous avons accédé à l'indépendance et sommes devenus Membres de l'ONU, nous avons le droit de nous exprimer, bien qu'avec la retenue et le décorum appropriés, à cette Assemblée. En tant que nations indépendantes, nous pensons avoir le droit de gérer nous-mêmes nos affaires intérieures sans ingérence étrangère.

Nous reconnaissons que des abus ont été commis dans la gestion de nos pays par certains de nos gouvernements, mais nos détracteurs doivent se souvenir qu'ils ont également usé et abusé du pouvoir de leur gouvernement, quand ils s'emparaient de terres appartenant aux autochtones et exterminaient ces derniers en affirmant que c'était la « destinée manifeste », « le fardeau de l'homme blanc » d'introduire la civilisation tout en fondant leurs propres pays sur ces terres et en confinant les autochtones dans des réserves stériles, sans leur donner aucun rôle dans le gouvernement de ces nouveaux pays. Ce qu'ils ont fait aux peuples autochtones n'est pas différent de ce qu'ils faisaient dans leurs propres pays avec les pogroms contre les Juifs, l'Inquisition et les procès fictifs, la torture et les bûchers.

Nous portons tous le bagage de l'histoire, mais nous voudrions bien le laisser derrière si l'histoire n'avait pas la mauvaise habitude de se répéter. Aujourd'hui, nous assistons à la résurgence de l'impérialisme européen. Au début, nous pensions qu'il s'agissait d'une colonisation virtuelle. Rien que par l'étranglement économique et l'émasculatation financière, les nouveaux pays indépendants seraient mis à genoux, suppliant d'être recolonisés sous d'autres formes. Mais, aujourd'hui, nous faisons face à l'ancienne occupation physique par des forces étrangères. Les gouvernements fantoches sont mis en place et dansent comme des marionnettes.

Cette institution, l'Organisation des Nations Unies, en laquelle nous avons placé tant d'espoir, en dépit des garanties qu'étaient supposés offrir les cinq

Membres permanents est aujourd'hui en train de s'effondrer sur ses pieds d'argile, incapable de protéger les faibles et les pauvres. Elle peut désormais être ignorée, écartée, alors qu'elle se débat faiblement pour rester pertinente. Ses organes ont été coupés, disséqués et remodelés pour permettre aux maintiens de marionnettes de les diriger comme ils le souhaitent. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce sont maintenant devenus des instruments d'hégémonie pour appauvrir les pauvres et enrichir les riches. Il n'est pas surprenant qu'aujourd'hui les disparités entre riches et pauvres soient beaucoup plus grandes que jamais.

Avec une ONU impuissante dont les institutions devenues des organes nationaux appartenant aux pays les plus puissants, les petites nations sont maintenant démunies et misérables. Même si nous sommes complètement innocents, rien ne nous met à l'abri de fausses accusations.

Nous ressentons vivement la nécessité de restaurer l'intégrité et la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies. Heureusement, les violations des normes internationales sont perpétrées par des pays qui ont la réputation de tolérer la liberté de parole et les droits des autres. Quand les critiques sont interdites, les abus augmentent jusqu'à devenir intolérables et une révolte survient, avec toutes les destructions que cela implique. C'est ce qui s'est produit au niveau national avec Saddam Hussein. Cela peut se produire également au niveau international. La liberté de parole est la soupape de sûreté, dont l'absence pourrait mener à une explosion.

Depuis la crise financière qui a secoué l'Asie en 1997, la Malaisie n'a pas réussi à se relever totalement. Cette crise a été suivie par l'effondrement des sociétés point.com et par des malversations massives de la part de grosses sociétés multinationales appartenant aux riches. Puis est venue l'attaque terroriste du 11 septembre 2001, qui a entraîné un renforcement sans précédent de la sécurité partout dans le monde, et les invasions de l'Afghanistan et de l'Iraq. Le monde vit maintenant dans la crainte – les riches craignent les attentats terroristes et les autres ont peur de devenir les cibles de soupçons et d'une agression préemptive.

Puis est apparu le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui a presque mis en faillite un grand nombre de compagnies aériennes ainsi que le secteur du tourisme. Le SRAS a disparu pratiquement aussi

vite qu'il était apparu, mais rien ne nous garantit que ce syndrome ou de nouvelles maladies infectieuses similaires ne vont resurgir.

Le monde a perdu le cap. Les espoirs de l'après-deuxième guerre mondiale et la création de l'ONU ont volé en éclats pendant la guerre froide. Maintenant la guerre froide est terminée, mais le monde unipolaire qui en est sorti, ainsi que l'ascendant du capitalisme, ont entraîné de nouvelles menaces. Aucun pays n'est à l'abri des courtiers en devises qui maraudent et qui, en quelques jours peuvent démolir les économies patiemment mises sur pied dans le monde en développement. Loin de réprimer ces bandits de grand chemin, on les loue pour leur philanthropie. Robin des bois volait les riches pour donner aux pauvres. Ces bandits de grand chemin volent les pauvres et donnent une misérable somme pour soulager leur sentiment de culpabilité. Ce ne sont pas des philanthropes.

Le monde unipolaire dominé par une nation démocratique amène le monde vers le chaos économique, l'anarchie politique, l'incertitude et la peur. Nous ne nous relèverons pas et nous n'obtiendrons pas la paix tant que des menaces sont utilisées à des fins de réformes politiques et économiques que la plus grande partie du monde n'est pas prête ou disposée à accepter.

Si nous voulons avoir la démocratie, l'état de droit et le respect des droits de l'homme, les puissants doivent faire la preuve de leur attachement à toutes ces nobles idées. Et ils peuvent commencer par restructurer l'ONU, notamment par abolir le droit de veto antidémocratique d'un seul pays. Cela devrait être remplacé par un droit de veto modifié où deux puissances ayant le droit de veto et appuyées par trois autres membres du Conseil de sécurité seraient nécessaires pour bloquer une résolution de l'ONU. Toutefois, même cela devrait disparaître progressivement en faveur de décisions majoritaires au Conseil de sécurité.

Les autres institutions importantes de l'ONU doivent être libérées de la domination d'un seul pays, quel qu'il soit. Petit à petit, elles doivent se démocratiser.

L'économie de marché doit être reconnue pour ce qu'elle – l'essentiel est le gain matériel. Ce n'est pas une force politique faite pour discipliner les gouvernements. En échange du droit d'exploiter le commerce mondial, une taxe devrait être levée et

utilisée par l'ONU pour bâtir l'infrastructure nécessaire dans les pays pauvres. Les taux de change doivent être fixés par une commission internationale sur la base des problèmes pertinents. Hors une faible commission, aucun profit ne pourra être réalisé par la spéculation ou la manipulation des taux de change. Les subventions des pays riches à la production alimentaire ou à d'autres produits doivent être interdites, bien qu'il faille permettre un certain temps aux pays pauvres de protéger leurs industries et leur production alimentaires.

Le monde ne sait plus quelle direction prendre. Il va trop vite. Nous avons besoin de faire une pause pour faire le point. On dit en Malaisie que celui qui a perdu son chemin doit revenir à son point de départ. Il nous faut revenir à la case départ. Si nous osons l'admettre, une grande partie des problèmes auxquels nous sommes confrontés sont dus à l'expropriation arbitraire des terres des Palestiniens afin de créer l'État d'Israël pour régler le problème juif européen.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la Malaisie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*Dato' Seri Mahathir Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Patrick Leclercq, Ministre d'État, chef de gouvernement et Directeur des relations extérieures de la Principauté de Monaco**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Ministre d'État, chef de gouvernement et Directeur des relations extérieures de la Principauté de Monaco.

*M. Patrick Leclercq, Ministre d'État, chef de gouvernement et Directeur des relations extérieures de la Principauté de Monaco, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Patrick Leclercq, Ministre d'État, chef de gouvernement et Directeur des relations extérieures de la Principauté de Monaco, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Leclercq** (Monaco) : Mes premiers mots sont naturellement pour vous féliciter, Monsieur le

Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Elle offre un témoignage bienvenu de l'égalité souveraine des États auquel le représentant de la Principauté de Monaco ne peut qu'être tout particulièrement sensible. Soyez assuré, ainsi que les membres du Bureau, de notre soutien dans votre haute mission au service de la communauté internationale.

Mes félicitations vont aussi au Secrétaire général dont chacun peut mesurer les efforts inlassables pour faire prévaloir les idéaux auxquels s'identifie notre organisation en prenant en compte, avec courage et lucidité, les défis de notre temps. À cet égard, les tragiques circonstances de l'odieux attentat survenu à Bagdad, le mois dernier, appellent à rendre un hommage particulier à l'ensemble du personnel des Nations Unies et à saluer, avec respect et émotion, la mémoire de ceux qui, tels M. Vieira de Mello et ses compagnons, ont illustré, par le sacrifice de leur vie, la force et la grandeur d'un engagement au profit de valeurs que seule notre organisation peut incarner avec légitimité.

En rejoignant les Nations Unies, il y a maintenant 10 ans, la Principauté s'est engagée à assumer de façon effective les obligations qui incombent à tous les États Membres et à participer, à la mesure de ses moyens, à la promotion de ces valeurs qui nous réunissent. Cet engagement, nous y sommes d'autant plus fidèles que, pour un petit État tel que Monaco, il importe particulièrement que tous se trouvent liés par les mêmes règles dans leurs comportements internationaux et que chacun se voit reconnaître une égale dignité et un même droit au respect.

Sans doute l'écart demeure-t-il important et parfois même criant entre les ambitions que nous affichons collectivement et les situations effectives que nous observons ou que hélas, nombre d'entre nous subissent. Sans doute aussi serait-il vain de méconnaître les différences profondes qui peuvent exister entre les États tant dans leurs caractéristiques que par leur poids dans les affaires du monde. Mais il est essentiel qu'il y ait un lieu, une enceinte, où nous nous trouvons tous contraints de confronter nos manières de faire ou d'être avec les principes qui sont censés guider nos actions, contraints ainsi à procéder à notre examen de conscience, contraints en somme à rendre des comptes en tant que membres de la communauté internationale par rapport aux exigences collectives de celle-ci.

C'est pourquoi, il est si important d'œuvrer pour rendre notre organisation plus efficace afin que le respect de nos principes et de nos objectifs l'emporte sur l'apparente facilité de l'action autojustifiée, afin qu'ainsi prévale sur l'unilatéralisme la démarche en commun, fruit du dialogue. La Principauté de Monaco soutient donc, par principe mais aussi par raison, toutes les initiatives tendant à renforcer nos mécanismes collectifs et, notamment, celles de notre Secrétaire général en application de la Déclaration du Millénaire ou telles que présentées à l'ouverture de la présente session.

Dans le même esprit, elle attache une importance particulière à la mise en oeuvre effective de la résolution de notre Assemblée générale visant le suivi des textes résultant des grandes conférences et réunions tenues sous l'égide de notre organisation dans les domaines économique et social. À quoi serviraient, en effet, ces vastes rassemblements où chacun fait assaut de grandeur d'âme et affiche sa générosité si les engagements qui les concluent demeurent sans suite ou ne comportent pas les moyens d'en vérifier l'application? Ce sont l'autorité des Nations Unies et la confiance placée en elles qui en seraient affectées alors même qu'elles ont considérablement élargi le champ de leurs intérêts pour se mettre en mesure de traiter effectivement des problèmes de notre temps dans une conception globale de leur responsabilité permanente au regard de la paix, de la sécurité et du développement. Frustrée dans ses attentes, la société civile, aujourd'hui très présente dans tous les débats qui l'impliquent, n'en viendrait-elle pas à vouloir prendre le relais par des voies qui lui seraient propres et qu'animerait sans doute un esprit de confrontation?

Tout en participant aux multiples travaux développés dans cette enceinte, un petit pays tel que la Principauté de Monaco se doit de prendre une mesure raisonnable de la contribution qu'il peut apporter à l'action internationale. C'est ce qui nous conduit à concentrer nos efforts sur les domaines relevant du développement durable et de l'action humanitaire avec le sentiment que l'expérience acquise nous permet, au-delà de nos limites humaines et matérielles, de faire oeuvre utile d'autant que nous nous appuyons sur des organisations non gouvernementales monégasques très dynamiques et bénéficiant de soutiens locaux particulièrement généreux auxquels je suis heureux de pouvoir témoigner notre appréciation.

Ces domaines d'action privilégiés sont, pour Monaco, l'éducation, la santé, la protection de l'enfance, l'aide au développement, la protection de l'environnement. Il s'agit de nombreuses réalisations sur le terrain, c'est-à-dire plus spécialement en Afrique, avec le doublement de notre aide depuis l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, ainsi que sur le pourtour méditerranéen; ces actions s'assortissent de participations actives aux enceintes où se traitent ces diverses situations.

La Principauté s'attache à des projets concrets – écoles, centres de formation professionnelle, établissements de soins, investissements de proximité facilitant la promotion économique des communautés villageoises avec la mise en oeuvre de programmes de microfinancement – tous projets destinés à améliorer directement les conditions de vie de ceux qui en bénéficient.

Dans le domaine de l'environnement où la Principauté s'est illustrée de longue date pour ce qui touche plus particulièrement à la protection du milieu marin puisqu'un de ses souverains, le Prince Albert Ier, a contribué à fonder, à la fin du XIXe siècle, l'océanographie, son expérience l'a conduite à être retenue pour participer au prochain Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle est aussi à l'origine de nombreuses initiatives touchant d'abord à la protection de son environnement immédiat que constitue la Méditerranée, mais aussi d'une portée plus générale pour la surveillance des pollutions et le maintien de la biodiversité dans une perspective à long terme de soutien au développement durable.

Avec la volonté résolue de participer aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre les défis les plus récents auxquels celle-ci doit faire face, Monaco s'est attachée à ratifier les 12 principaux textes internationaux relatifs au terrorisme, en mettant aussi en place les structures administratives adéquates, de même qu'elle a été le premier État à ratifier la Convention contre la criminalité transnationale organisée, qui entrera précisément en vigueur dans quelques jours, c'est-à-dire le 29 septembre. Elle se prépare également à accueillir, le mois prochain, le cinquième Sommet contre le crime transnational, organisé par les Nations Unies et le Conseil de l'Europe et rassemblant des représentants des gouvernements et du secteur privé. Dans le même

esprit, elle s'associe, dans toutes les enceintes appropriées, au renforcement de la lutte contre le trafic des stupéfiants ou la traite des êtres humains avec les flux financiers illégaux qu'ils engendrent ou qu'ils entretiennent.

Ai-je besoin de souligner l'attachement tout naturel à la paix et à la sécurité d'un pays aussi sensible à son environnement que peut l'être Monaco, même si, en l'absence de force armée, il ne lui revient pas de prendre part aux actions collectives menées sous le drapeau des Nations Unies? C'est sous l'angle humanitaire qu'il ne manque pas d'apporter sa contribution, en aidant les populations civiles victimes des combats et des bouleversements ou atrocités, qui trop souvent aujourd'hui les accompagnent, comme on l'a vu en particulier sur le continent africain. En solidarité symbolique, nous célébrons en Principauté la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, de même que nous nous associons à la Trêve olympique, compte tenu, en particulier, de notre implication dans l'olympisme qu'illustre la participation déjà de longue date du Prince héréditaire Albert au Comité international olympique. Dans cet esprit, nous nous félicitons de l'inclusion d'un nouveau point à l'ordre du jour de cette session intitulé « Année internationale du sport et de l'éducation physique », puisqu'il a pour objet de mettre en relief ce qui a toujours été notre motivation, c'est-à-dire le rôle éminent du sport dans la promotion des relations entre les peuples, en favorisant leur compréhension mutuelle et le dialogue interculturel, facteurs de paix et de développement.

Au terme de cette déclaration, j'espère avoir fait ressortir le profond attachement de la Principauté de Monaco à l'ONU qu'elle a rejointe, il y a 10 ans, à l'initiative de S. A. R. le Prince Rainier III, convaincu que son pays y trouverait sa meilleure illustration internationale, une protection dans un monde incertain et une capacité de manifester utilement sa solidarité. Étant tout naturellement ouvert sur l'extérieur, il y a aisément trouvé sa place parmi vous.

Reconnaissante pour ce que l'Organisation des Nations Unies lui a apporté, notre Principauté s'efforce, pour sa part et à sa mesure, de l'aider à réaliser ses objectifs avec la conviction que ce dont la communauté internationale a besoin ce sont des États Membres fiables. Or, la fiabilité n'est pas une question de taille mais une question de volonté. Et c'est cette volonté qui nous anime et qui nous guide.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Ministre d'État, chef de gouvernement et Directeur des relations extérieures de la Principauté de Monaco de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Patrick Leclercq, Ministre d'État, chef de gouvernement et Directeur des relations extérieures de la Principauté de Monaco, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de l'Inde.

*M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Atal Bihari Vajpayee, Président de la République de l'Inde et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Vajpayee** (*parle en hindi; texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, nous vous félicitons de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies en sa cinquante-huitième session. Nous vous souhaitons le plus vif succès dans nos travaux ensemble, et sachez que vous pourrez compter sur notre pleine et entière coopération.

À l'heure où nous nous réunissons ici, à la suite des nombreux événements importants qui se sont déroulés au cours de l'année écoulée, il est inévitable que nous interroguions sur quelques questions fondamentales concernant le rôle et la pertinence de l'Organisation des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies a reçu pour mission dans sa Charte de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». La Charte parle également de notre détermination collective « à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales. » Ceci impliquait une conviction que l'ONU serait plus forte que la somme des États Membres. Sa légitimité unique provient d'une perception universelle que l'Organisation poursuit un

objectif dépassant les intérêts d'un pays donné ou d'un petit groupe de pays.

Cette vision d'un multilatéralisme éclairé ne s'est pas concrétisée. Il y a eu des difficultés et des lacunes par rapport à l'objectif d'un monde sans conflits, d'un monde sans guerre. L'ONU n'a pas toujours su prévenir ou régler les conflits.

Au cours de l'année écoulée, l'ONU a rencontré de nouveaux défis. Nous avons été témoins de l'extraordinaire incapacité des cinq membres permanents du Conseil de sécurité à se mettre d'accord sur une action vis-à-vis de l'Iraq, malgré leur accord complet quant aux objectifs. Très récemment, la brutale attaque terroriste qui a visé le bureau de l'ONU à Bagdad a frappé de plein fouet les efforts humanitaires de l'Organisation dans ce pays.

En passant en revue les événements des dernières années, nous pouvons analyser les succès et échecs de l'ONU dans telle ou telle crise. Mais il serait plus utile d'examiner notre propre engagement en faveur du multilatéralisme, de mesurer à quel point celui-ci peut trouver sa place dans le monde d'aujourd'hui et d'envisager la façon dont il peut s'exercer à travers l'ONU. En réalité, une institution internationale telle que l'ONU n'est efficace que dans la mesure où ses Membres lui permettent de l'être.

Nos réflexions sur l'Organisation des Nations Unies doivent être centrées sur trois questions clefs.

Tout d'abord, nous devons nous interroger sur les hypothèses qui ont été faites pendant des années quant à la volonté et le champ d'action de l'ONU. Le climat d'euphorie qui a suivi la fin de la guerre froide a donné naissance à l'idée erronée que l'ONU pouvait résoudre tous les problèmes où qu'ils surviennent. Il en a découlé un enthousiasme et une démarche d'anticipation sur de nombreuses questions qui témoignaient de très bonnes intentions. Cependant, nous nous sommes bientôt aperçus que l'ONU ne disposait pas de pouvoirs magiques pour résoudre toutes les crises sur la terre entière ou pour altérer du jour au lendemain la motivation de dirigeants ou de communautés de par le monde. Nous devons reconnaître, avec réalisme, les limites de ce que l'Organisation peut faire ainsi que les changements qu'elle doit apporter à sa structure et à son fonctionnement pour qu'elle puisse jouer un rôle optimal dans le monde d'aujourd'hui.

Deuxièmement, le problème iraquien a, de manière inévitable, suscité un débat sur le fonctionnement et l'efficacité du Conseil de sécurité et de l'ONU, elle-même. Au fil des décennies, le nombre des membres de l'Organisation a augmenté considérablement. La portée de ses activités s'est beaucoup étendue, avec l'apparition de nouvelles institutions spécialisées et de nouveaux programmes. Mais pour ce qui est de la dimension politique et sécuritaire de ses activités, l'ONU n'a pas su suivre le rythme des changements intervenus dans le monde. Pour que le Conseil de sécurité et les décisions et mesures qu'il prend soient le reflet d'un multilatéralisme véritable, sa composition doit correspondre aux réalités mondiales actuelles. La plupart des Membres de l'ONU reconnaissent aujourd'hui qu'il est nécessaire d'avoir un Conseil de sécurité élargi et restructuré, comptant davantage de pays en développement parmi ses membres, permanents et autres. Les membres permanents gardent jalousement leur exclusivité. Certains États, aux prétentions peu fondées, veulent s'assurer que d'autres ne deviendront pas membres permanents du Conseil. Ce mélange de complaisance et de négativisme doit être contré par une forte volonté politique. Les crises récentes devraient nous servir de mise en garde. Tant que le Conseil de sécurité ne sera pas réformé et restructuré, ses décisions ne pourront jamais véritablement refléter la volonté collective de la communauté des nations.

Troisièmement, même après une telle réforme, le Conseil de sécurité devra mettre au point des mécanismes de prise de décisions appropriés garantissant une meilleure représentation de la volonté collective de la communauté internationale. Comment le multilatéralisme peut-il être véritablement appliqué? L'emploi du veto, même unique, est un anachronisme dans le monde d'aujourd'hui. D'un autre côté, exiger l'unanimité peut saboter des mesures par ailleurs impératives. Un vote à la majorité simple peut, quant à lui, ne pas être suffisamment représentatif quand il s'agit des questions les plus importantes et graves. Devons-nous viser le plus grand dénominateur commun ou devons-nous nous contenter du plus petit? Les pays démocratiques pourraient utiliser leur expérience nationale pour fournir des modèles de mécanismes applicables et pour déterminer le niveau de soutien requis en fonction de l'impact des mesures à prendre.

Le Secrétaire général a insisté à juste titre sur l'urgence de la réforme des institutions et procédures de l'ONU. Nous encourageons ses efforts en ce sens. Nous devrions nous efforcer de mettre en place ces réformes selon un calendrier précis.

Le problème iraquien continue de constituer un défi majeur pour l'ONU. À ce stade, il est stérile de s'attarder sur le passé. Notre réflexion et nos préoccupations devraient être tournées vers les souffrances endurées par la population iraquienne. Il est impératif que les Iraquiens soient en position de déterminer leur propre avenir et de reconstruire leur nation.

Les priorités immédiates doivent être de garantir la sécurité et la stabilité, la restauration des installations et infrastructures de base et l'élaboration d'une feuille de route pour un processus de politique menant à un gouvernement iraquien représentatif. Il est clair que l'ONU a un rôle crucial à jouer dans le processus de reconstruction politique et économique de ce pays, évidence reconnue à la fois par ceux qui se sont opposés à l'action militaire et par ceux qui n'ont pas cherché à ce que cette action soit expressément approuvée par l'ONU.

Un thème sur lequel les Nations Unies ont fait preuve d'une unanimité remarquable après le 11 septembre est celui du terrorisme mondial. Les résolutions 1373 (2001) et 1456 (2003) du Conseil de sécurité ont, sans équivoque, condamné toutes les formes de terrorisme et ont appelé à une action concertée contre ceux qui appuient, abritent, parrainent, arment, entraînent et financent les terroristes ou le terrorisme.

Malheureusement, les expressions de solidarité ne se sont pas concrétisées en une action cohérente et efficace. Les attentats terroristes continuent de faire voler la paix en éclats, de Mombasa à Moscou et de Bagdad à Bali. L'Inde, dans diverses zones du pays, a eu plus que sa part du terrorisme. La coalition mondiale contre le terrorisme a enregistré certains succès en Afghanistan, mais n'a pas été en mesure d'exporter sa réussite ailleurs. Certains membres de cette coalition constituent d'ailleurs une partie du problème. Nous sommes parfois conduits à tenir des discussions de nature sémantique sur la définition du terrorisme. La recherche des causes profondes du terrorisme ou les luttes imaginaires pour la liberté sont



autant d'alibis pour tuer des hommes, des femmes et des enfants innocents.

L'Organisation des Nations Unies peut faire beaucoup pour faire progresser la guerre contre le terrorisme international. Le Comité contre le terrorisme devrait élaborer des mesures pour garantir que les États Membres respectent leurs obligations au titre des résolutions 1373 (2001) et 1456 (2003) du Conseil de sécurité. Nous devrions disposer d'instruments multilatéraux crédibles permettant d'identifier les États qui contreviennent à ces résolutions. Des mécanismes multilatéraux devraient être créés pour détecter et assécher les flux internationaux de financement des terroristes et des organisations terroristes.

Il est nécessaire de concevoir un système international d'échange d'informations et de renseignements bien plus efficace afin d'empêcher les terroristes de franchir les frontières des États et ainsi d'échapper à la capture. Il ne devrait être permis à aucun État de se réclamer de son appartenance à la coalition mondiale contre la terreur, tout en continuant à soutenir, à encourager et à parrainer le terrorisme. Fermer les yeux sur une telle politique de deux poids, deux mesures revient à encourager la prolifération du terrorisme.

Hier, le Président du Pakistan a choisi cette auguste assemblée pour admettre publiquement, pour la première fois, que le Pakistan parraine le terrorisme au Jammu-et-Cachemire. Arguant que le Cachemire était le théâtre d'une lutte interne, il a offert d'encourager la cessation complète des violences au Cachemire, en échange du respect mutuel des obligations et de l'exercice de la retenue.

Nous refusons catégoriquement de laisser le terrorisme devenir un moyen de chantage. Tout comme le monde s'est montré intraitable avec Al-Qaida ou les Taliban, nous ne négocierons pas avec le terrorisme. Si nous le faisons, nous trahirions alors le peuple du Jammu-et-Cachemire, qui a bravé la plus féroce des campagnes de violence et d'intimidation fomentée hors de nos frontières et qui a participé à une élection universellement saluée comme libre et régulière. Il s'est agi d'une expression sans équivoque de volonté et d'autodétermination.

Lorsque le terrorisme transfrontalier aura cessé ou lorsque nous l'aurons éliminé, nous pourrions alors avoir un dialogue avec le Pakistan sur les différends qui nous opposent.

Sur ce sujet, je voudrais également indiquer au Président du Pakistan qu'il ne devrait pas confondre l'aspiration légitime des nations à l'égalité avec des concepts dépassés de parité militaire.

Nous devrions être particulièrement préoccupés par les diverses révélations récentes faisant état de transferts clandestins d'armes de destruction massive et des technologies connexes. Nous sommes confrontés à la perspective terrible de voir ces armes et ces technologies tomber aux mains de terroristes. Indéniablement, il faut réagir à l'incapacité des régimes internationaux d'empêcher de telles transactions, qui menacent clairement la sécurité internationale. Ces mêmes régimes dépensent une énergie considérable pour imposer à des États responsables tout un éventail de restrictions discriminatoires à l'accès aux technologies.

Notre préoccupation à l'égard du terrorisme ne devrait pas diminuer notre détermination à combattre les menaces non militaires qui pèsent sur la sécurité humaine et internationale. Nous devons poursuivre la lutte contre le trafic des drogues, des êtres humains et des armes légères, contre la pandémie du VIH/sida et contre les maladies, comme le paludisme et la tuberculose, qui affligent les pays en développement, et contre la dégradation de notre environnement à tous. La sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité sanitaire sont des objectifs majeurs.

Les pays du Nord et du Sud, à savoir les pays développés, les pays en développement et les pays en transition économique, doivent reprendre le dialogue afin de bâtir un monde meilleur pour les générations d'aujourd'hui et pour celles de demain. S'agissant de la mondialisation, Cancún a été une déception. À Johannesburg, des pas importants avaient été faits vers le développement durable. Cependant, l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques est toujours en suspens, tandis que la Convention sur la diversité biologique n'a rien apporté de tangible aux pauvres de la planète.

Les relations économiques internationales restent empreintes d'injustices et d'inégalités. La mondialisation a profité à certains pans de l'économie internationale, ainsi qu'à certains pays en développement; mais des communautés entières sont laissées en marge. Cela a provoqué des crises et l'instabilité économiques dans plusieurs pays en développement, et une montée en flèche de la pauvreté.

La pauvreté a plusieurs facettes. Au-delà de la question de l'argent et du revenu, la pauvreté touche l'éducation, les soins de santé, l'amélioration des qualifications, la participation politique à tous les niveaux, local ou mondial, l'accès aux ressources naturelles, à l'eau et à l'air propres, ainsi que l'essor de la culture et l'organisation sociale.

Pour éliminer la pauvreté, il faut beaucoup plus de ressources que celles actuellement disponibles. La mondialisation elle-même limite la capacité des gouvernements des pays en développement à mobiliser des fonds publics à cet effet. Les promesses liées aux traités sur les changements climatiques et la biodiversité – hausse significative des investissements et des transferts de technologie – ne se sont toujours pas concrétisées. Les organismes multilatéraux et bilatéraux de développement disposent de ressources limitées parce que les pays industrialisés n'ont pas augmenté leurs enveloppes budgétaires consacrées au développement.

Par conséquent, si l'on veut étendre, voire préserver, les régimes actuels de la mondialisation et du développement durable, il faut qu'ils soient axés directement sur la mobilisation des ressources nécessaires pour atténuer la pauvreté. En fait, tous les accords internationaux et toutes les initiatives touchant les pays en développement devraient être évalués en fonction de leur impact sur la pauvreté.

Il faut que les pays en développement coordonnent leurs positions dans les négociations internationales afin de promouvoir l'adoption de régimes qui permettent d'atténuer la pauvreté. Le forum de dialogue entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, qui a été instauré cette année, constitue un pas dans cette direction.

Nous autres pays en développement ne pouvons pas nous offrir le luxe d'attendre. Les contraintes politiques nous obligent à satisfaire sans tarder les aspirations de nos peuples, même si nous devons nous soumettre à des normes internationales de plus en plus rigides. Nous devons, pour les générations futures, redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. À ce propos, les intérêts des pays développés et de ceux en développement se rejoignent. L'interdépendance mondiale qui existe aujourd'hui fait que les catastrophes économiques dans les pays en développement peuvent se répercuter sur les pays

développés. Nous espérons que le monde agira dans cet esprit de l'intérêt bien compris.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de l'Inde pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.*

#### **Allocution de M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Principauté d'Andorre.

*M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, S. E. M. Marc Forné Molné, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Forné Molné** (Andorre) (*parle en catalan; texte anglais fourni par la délégation*) : Ces deux dernières années, les attentats du 11 septembre 2001 et les guerres en Afghanistan, en Iraq et en Afrique ont plongé le monde dans la tourmente.

Jamais l'Organisation des Nations Unies n'a été si nécessaire, même si, peut-être, son efficacité n'a jamais été aussi contestée, jamais non plus, jusqu'aux attentats commis le mois dernier à Bagdad, son personnel n'avait été directement pris pour cible par une attaque d'une telle ampleur.

Dans la Principauté d'Andorre, entourés par les hautes montagnes pyrénéennes, cela fait plus de sept cents ans que nous vivons dans la paix et la démocratie avec nos voisins. Depuis 1419, notre Parlement se réunit pour débattre des problèmes de notre peuple. Ce ne sont pas seulement notre superficie modeste et notre isolement qui nous ont préservés des guerres qui ont dévasté l'Europe. C'est plutôt notre désir d'indépendance, notre unité et notre aptitude à entretenir de bonnes relations avec nos puissants voisins qui ont fait d'Andorre l'un des plus vieux États démocratiques du monde.

Au cours du demi-siècle écoulé, depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, le monde

a changé, et Andorre aussi. Il y a moins d'un siècle, Andorre n'était accessible qu'à cheval. À présent, les routes font affluer chez nous plus de 12 millions de touristes par an. Téléphones, ordinateurs, satellites et avions ont amené le monde à Andorre; Andorre, en retour, a pu s'ouvrir au monde. À l'époque de mes grands-parents, les Andorrans ne s'éloignaient guère de leurs montagnes. À l'heure actuelle, nous voyageons dans le monde entier.

L'une des plus grandes dates de notre longue histoire fut ce jour de 1993, il y a 10 ans, où nous sommes devenus État Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous y sommes rentrés pleins d'espoirs et toutes ces années nous avons eu foi dans le rôle crucial de l'Organisation, même si les crises ont pu atténuer cette conviction.

L'attentat perpétré contre les États-Unis d'Amérique a marqué le début d'une phase très complexe des relations entre les nations et l'apparition d'un équilibre précaire entre différentes régions de notre planète. Il a entraîné les invasions de l'Afghanistan et de l'Iraq, avec l'appui de l'ONU dans le premier cas mais pas dans le second. Bien qu'il soit inutile de rouvrir ce débat, deux questions méritent toutefois d'être posées.

Premièrement, l'Organisation des Nations Unies est-elle en mesure de répondre efficacement aux menaces qui planent sur la stabilité mondiale? Deuxièmement, jusqu'à quel point ses États Membres sont-ils prêts à travailler dans le cadre de l'ONU? Un refroidissement des ardeurs nous permettrait peut-être de traiter plus efficacement ces difficiles questions.

Nous sommes tous parfaitement conscients des difficultés et des dangers qui menacent aussi bien les citoyens des pays en question que les troupes des États Membres qui s'emploient à y ramener la stabilité. Nous souhaitons que l'ONU trouve une solution rapide aux multiples obstacles à surmonter afin de mettre un terme à la série d'événements tragiques et douloureux de ces dernières années.

L'ONU assume une grande responsabilité dans la recherche d'une issue constructive pour les peuples afghan et iraquien ainsi que dans l'apaisement des tensions au Moyen-Orient. À cet égard, je voudrais exprimer notre conviction que l'ONU parviendra à mettre fin à ce conflit meurtrier et complexe, étape décisive pour la stabilité dans la région ainsi que pour l'avenir de l'humanité. L'ONU saura trouver de

nouveaux moyens et des solutions sur mesure, contribuant ainsi de façon décisive à ouvrir des voies nouvelles.

En tant que responsables politiques, nous sommes fiers de connaître les besoins de nos citoyens. Nous sommes des étudiants à l'université de la volonté nationale. Ceux d'entre nous qui ont le plus de succès ont développé un sens leur permettant d'identifier les désirs, les frustrations et les buts qui sont importants aux yeux de nos citoyens. Si, vivant dans un État démocratique, nous négligeons ces besoins, les électeurs commenceront très vite à se tourner vers ceux qui les satisferont.

L'ONU représente un autre type d'université. Ici, l'intérêt national doit céder la place à l'entente internationale. Au sein de cette université du monde, nos études précédentes, autrement dit notre carrière politique, ne peuvent que nous aider à court terme. Or, ce que nous apprenons ensemble, ce sont des leçons axées sur le long terme qui garantiront la survie du monde que nous partageons.

Bien que l'Andorre soit petite dans sa dimension, comme bien d'autres Membres des Nations Unies, ce avec quoi nous devons contribuer, nous autres les petites nations, est bien plus important que la proportion de notre échelle géographique ou que la dimension toute relative de notre population. En effet, notre petite dimension nous a, par nécessité, transformé en d'attentifs observateurs des besoins des autres. Et nos siècles d'indépendance nous ont appris notre responsabilité vis-à-vis des citoyens et des pays voisins. Nous n'avons jamais oublié les liens qui nous unissent au monde. Notre histoire nous l'a appris.

Si l'on en croit la légende, l'Andorre aurait été fondée par Charlemagne qui, rappelons-le, a été un personnage historique des luttes entre l'islam et le christianisme de l'époque. Mais ce fut au XIII<sup>e</sup> siècle que s'achevèrent les tensions religieuses entre le comte de Foix, partisan des Cathares, et l'évêque catholique d'Urgell, grâce à un accord d'équilibre qui donna naissance à l'indépendance de l'Andorre. L'Andorre naquit, en partie, comme un État d'union entre les deux puissants seigneurs, également séparés par deux conceptions différentes du christianisme : l'orthodoxe et celle des cathares.

Les Cathares ne sont plus que quelque chose de très lointain dans notre mémoire historique. Mais je tiens à les nommer ici parce qu'ils nous mènent au

champ de bataille des croyances. S'il fut une époque où l'Église réunissait des conciles pour lutter contre les problèmes de l'hérésie, nous nous réunissons aujourd'hui au sein des Nations Unies, non pas pour insister sur une forme quelconque de croyance, mais pour reconnaître et confirmer les bases éthiques communes qui unissent toutes les idéologies sous la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

*M. Alimov (Tadjikistan), Vice-Président, assume la présidence.*

Le fait est que nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle et non plus au Moyen Âge. Mais ceux qui étaient alors intégristes chrétiens et qui arrangeaient tout à force d'anathèmes, de croisades et d'expulsions, ont, à présent, cédé la place à d'autres formes d'intolérance religieuse de signes différents. C'est pourquoi il est lamentable de constater qu'il existe encore des gens qui se font tuer ou qui se tuent en invoquant le nom de leur Dieu.

Le travail que réalisent les Nations Unies ne consiste pas seulement à parler pour parler de la diversité. Nous devons progresser, en toute rigueur morale, dans une éthique de la diversité qui aille bien au-delà de la reconnaissance de la valeur de la tolérance et du pluriculturalisme et qui nous fasse lutter pour appliquer les principes éthiques partagés, au service de l'entente mondiale.

En 1278, l'importance stratégique de l'Andorre résidait dans sa proximité de la frontière entre l'Europe catholique et Al-Andalus, l'Espagne islamique. Le chemin qui conduisait à la grande ville de Cordoue – où la philosophie d'Aristote a été retraduite du grec et de l'arabe au latin, et est rentrée à nouveau dans la pensée de l'occident chrétien pendant la renaissance du XII<sup>e</sup> siècle – passait tout près de notre pays.

Au centre de cette ville, les gouvernants musulmans érigèrent une surprenante mosquée, riche d'une véritable forêt de colonnes et ils la rendirent plus merveilleuse encore avec la présence, à l'intérieur, d'une synagogue. Sa beauté était telle que lorsque les chrétiens conquièrent la ville, ils ne la détruisirent nullement, mais la transformèrent en une cathédrale, comme la grande basilique de Constantinople qui devint la mosquée la plus grande d'Istanbul lorsque la ville tomba entre les mains de l'empire ottoman un siècle plus tard.

Il serait bon que l'on apprenne des événements de l'histoire, en tant que leçon de coexistence, en évitant les erreurs et en appréciant les moments d'ouverture au cours des siècles qui nous ont précédé.

Nous vivons dans un monde de vastes contrastes où les progrès de la technologie, utilisés de façon périlleuse ou simplement sans précaution, ont rendu la vie plus dangereuse et ce, à l'échelle mondiale. Si jadis le fléau de la grande peste mit plusieurs années à traverser l'Europe, les fléaux modernes voyagent à travers le monde en quelques heures à peine, qu'il s'agisse de virus transmettant des maladies ou informatiques.

La contamination et l'effet de serre mondial nous préoccupent tous. Les étranges changements climatiques des dernières années, la pollution des grands océans et des lacs menacent notre environnement. Et pire encore : les armes nucléaires menacent la vie de tous les habitants de notre planète. Toutes ces calamités, réelles et annoncées, exigent une coopération internationale si nous voulons survivre.

Domage que certains parmi ceux qui seraient en mesure de faire quelque chose pour éviter la dégradation de la vie sur terre, continuent de regarder ailleurs, vers les comptes des résultats des grandes entreprises qui polluent, et continuent d'appliquer une politique de l'énergie, fondée sur la consommation incontrôlée et à faible prix de ressources limitées.

Nous sommes devenus un monde petit. Nous sommes devenus un petit pays, plutôt comme l'Andorre, où tous sont au courant de ce que font les autres. Et du fait d'être plus petits, la nécessité de combattre la pauvreté et la souffrance est devenue plus importante. Nous ne pouvons oublier que les images des pays plus fortunés pénètrent dans la vie des personnes du monde entier, qui vivent au milieu de difficultés ou même dans des circonstances menaçant leur vie. Peu importe que ces images soient de la propagande ou des déformations de la réalité. La technologie moderne, source de tant de confort et d'avantages, montre également toute l'échelle de nos différences.

Nous devons apprendre à traiter toutes les personnes du monde comme nous voudrions traiter nos citoyens. Nous devons insister sur une vie décente pour tout le monde, pour toute l'humanité.

L'Andorre a manifesté son soutien à l'aide au développement partout dans le monde. Depuis 1995, nous avons augmenté progressivement notre apport budgétaire et d'ici deux ans, nous consacrerons 0,7 % de notre budget à l'aide au tiers monde. Notre philosophie de développement soutient des institutions des Nations Unies qui recherchent des solutions à petite échelle, qui encouragent l'estime de soi et l'initiative locale. Nous apportons un soutien prioritaire aux projets visant les enfants, l'éducation et à ceux destinés à aider les femmes dans la création de leur propre entreprise. Nous avons également manifesté notre attachement à l'aide à l'agriculture durable, parce que nous estimons que les pratiques agricoles saines constituent la meilleure défense contre les chutes catastrophiques des prix des récoltes. À cet effet, l'Andorre s'est proposé de devenir membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dès l'année prochaine.

L'insignifiante part du budget que mon pays, l'Andorre, consacre à l'armement fut à l'origine d'une chanson que le compositeur interprète Pete Seeger nous consacra durant les années 60. Ses refrains retentissent encore, tout comme ils firent chanter « *We shall overcome* » à toute une génération. Bien des choses ont eu lieu depuis cette décennie prodigieuse. L'Andorre ne dépense même plus les 4,5 dollars de son budget de défense de l'époque, puisque nous ne dépensons pas un centime.

Mais ailleurs, dans le monde divers et contradictoire, tout ce qui est dépensé en nouvelles et en vieilles armes suffirait pour faire vivre dignement l'humanité tout entière. Nous pourrions éliminer toutes les maladies. L'éducation et la culture devraient être à la portée de tous. Ainsi il serait possible de mettre fin au fanatisme, et tous ces sorciers qui abusent de l'ignorance des peuples se retrouveraient sans victimes ni coryphées.

Faisons en sorte que ces longs débats et discours que nous applaudissons les uns et les autres, par courtoisie diplomatique et souvent sans les écouter, servent à quelque chose de plus. Le risque est bien trop grand pour nous tous.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la Principauté d'Andorre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Bertie Ahern, Premier Ministre de l'Irlande**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'Irlande.

*M. Bertie Ahern, Premier Ministre de l'Irlande, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Premier Ministre de l'Irlande, S. E. M. Bertie Ahern, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Ahern** (Irlande) (*parle en anglais*) : Pour l'Organisation des Nations Unies et le système de sécurité collective qu'elle représente, l'année écoulée a été traumatisante.

Pour notre Organisation, la perte des fonctionnaires dévoués et expérimentés, tués dans un acte terroriste le 19 août à Bagdad, est terrible. Je ne voudrais pas diminuer de la contribution de tous ceux qui ont perdu la vie au service de l'humanité en citant Sergio Vieira de Mello. Je voudrais rendre un hommage tout particulier au travail qu'il a accompli pour donner le jour au nouvel État du Timor-Leste, dernier Membre à entrer à l'ONU.

Nous vivons une période de grande insécurité. Nous sommes poursuivis par la peur – la peur de la guerre, du terrorisme, des armes de destruction massive, de la famine, de la maladie, de la haine ethnique et religieuse et de la criminalité organisée. Les gouvernements prennent des dispositions, séparément et en groupes, pour protéger leur population de ces menaces. Mais la nature du défi exige une action coordonnée au niveau mondial.

Heureusement, nous avons l'Organisation des Nations Unies, qui réunit les nations du monde au service de la paix et de la sécurité internationales. Si nous ne disposons pas déjà d'une organisation de cet ordre, nous devrions certainement l'inventer. La tragédie, pour l'humanité, c'est que nous n'en faisons pas un usage optimal. Nous entendons souvent parler d'échec au sujet de l'ONU. Trop souvent, il est difficile de ne pas être d'accord.

Alors, à qui la faute? Pour répondre à cette question, nous devons nous demander : qu'est-ce que l'ONU? La réponse se trouve dans la Charte. Cette Organisation a été créée au nom des peuples des Nations Unies. Lorsque l'ONU échoue, c'est parce que nous, gouvernements représentants des peuples des Nations Unies, avons échoué, séparément ou collectivement, dans la réalisation de nos obligations.

Notre travers le plus courant consiste, je crois, à oublier fréquemment que cette Organisation a été créée au service non pas de notre seul pays, mais de toute l'humanité. Trop souvent, les Membres cherchent à utiliser l'Organisation au service de leurs intérêts nationaux en cherchant à lui faire adopter des résolutions partiales ou subjectives; en ignorant les résolutions quand elles ne leur conviennent pas; et en préconisant la prise de mesures sur certaines questions et certains conflits tout en empêchant que des mesures soient prises, ou même envisagées, sur d'autres questions. Beaucoup trop d'entre nous ont été coupables de ce genre de procédé.

Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de procéder ainsi. Le monde évolue rapidement. Chaque jour nous fait mieux prendre conscience de notre interdépendance. Nous n'avons plus l'option de nous retrancher confortablement derrière des murs protecteurs. Nous devons apprendre à vivre ensemble, à partager les ressources de cette planète et à être attentifs les uns aux autres. Nous pouvons conserver notre identité nationale, culturelle et religieuse, mais nous devons reconnaître que nous sommes tous, avant tout, membres de la race humaine, et agir en conséquence.

Nous avons besoin d'un système viable de gouvernance mondiale qui puisse garantir la paix et la sécurité internationales. Pour être viable, ce système doit posséder deux qualités essentielles : l'efficacité et la légitimité. Pour être efficace, il a besoin de l'appui sans réserve de l'ensemble de la communauté des États nations. Ses décisions doivent être respectées et, si nécessaire, nous devons être aptes, et disposés, à prendre les dispositions qui s'imposent pour les faire respecter. Pour conserver sa légitimité, le système doit visiblement travailler dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale.

J'appelle, par conséquent, les gouvernements représentés à la présente session de l'Assemblée générale à changer d'attitude à l'égard de l'ONU.

Cessons donc de la traiter comme un outil dont l'utilité serait proportionnelle à la mesure dans laquelle il sert nos intérêts nationaux. Utilisons plutôt l'ONU pour mettre à profit nos ressources collectives dans l'intérêt de chacun des membres de l'humanité. Pour reprendre le mot du Président John F. Kennedy, ne nous demandons pas ce que les Nations Unies peuvent faire pour nous mais plutôt ce que nous pouvons faire pour les Nations Unies.

L'ONU a besoin d'une réforme. Nous l'admettons tous. Nos institutions ne sont pas suffisamment efficaces et, dans certains cas, pas suffisamment représentatives de la composition actuelle de l'Organisation. Nous avons discuté en long et en large de ces questions mais nous avons reculé devant les décisions difficiles. Le moment est venu de mettre l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale avant les préoccupations nationales étroites.

Nous avons la chance, actuellement, d'avoir un Secrétaire général de la stature de Kofi Annan; un homme tenu universellement en estime et considéré comme parlant dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale. Il n'a pas eu peur de s'attaquer de front à la délicate question de la réforme et d'appeler, dans son allocution à l'Assemblée, les Membres de cette Organisation à le suivre dans cette entreprise. Nous devons trouver en nous le courage et la générosité nécessaires pour relever ce défi.

Les deux dernières années ont été une période qui a donné à réfléchir à l'humanité, tant il y a eu de morts et de destructions aux quatre coins du globe. Combien de cela aurait pu être évité si l'ONU avait été mieux en mesure d'atteindre les nobles objectifs de sa Charte?

Je ne dis pas qu'il soit possible d'éliminer la capacité humaine de faire le mal ou de se défaire totalement de la tendance à essayer de résoudre les différends par la violence. Mais je prétends qu'une Organisation des Nations Unies plus forte, plus résolue, plus respectée et plus active aurait pu empêcher bien des souffrances de ces deux dernières années.

Le monde d'aujourd'hui est bien différent de ce qu'il était lorsque la Charte a été rédigée. Il est plus petit, plus peuplé, plus inflammable. Des groupements humains autrefois isolés sont désormais rapprochés par l'explosion démographique, les migrations, la rapidité et le moindre coût des transports aériens, la télévision,

l'Internet, la croissance du libre-échange et le développement des armes de destruction massive. Ce qui se produit dans une partie du monde a de plus en plus de chances d'influer instantanément et spectaculairement sur une autre partie du monde.

Cette évolution a suscité des questions sur l'interprétation de deux importantes dispositions de la Charte. La première est le paragraphe 7 de l'Article 2, qui exclut en fait toute intervention de l'ONU dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence d'un État. Or la question se pose de plus en plus de savoir, dans notre société mondialisée, dans quelle mesure et dans quels cas une affaire peut être considérée comme relevant entièrement de la compétence d'un État. Certaines situations sont plus claires que d'autres.

À mon sens, dès lors que des événements survenus dans un pays menacent la paix et la sécurité internationales, ils intéressent légitimement, de ce fait, la communauté internationale. De même, je ne peux accepter que la communauté internationale reste les bras croisés devant des violations massives, flagrantes et chroniques des droits de l'homme. Nous avons été rudement rappelés à l'ordre par le passé. Le moment qui décide de l'intervention devant permettre de prévenir une tentative de génocide ne devrait pas être celui où les réfugiés commencent à affluer à la frontière.

Parallèlement, l'intervention internationale pose des questions graves. Elle peut également représenter de graves risques pour le système international. À l'évidence, l'intervention est objectivement justifiée dans certains cas extrêmes. Mais il est nécessaire de procéder prudemment avec cette notion pour réunir peu à peu un consensus international autour de lui.

Une autre question récemment venue à la surface et mise en exergue par le Secrétaire général est celle de l'Article 51 de la Charte et des conditions dans lesquelles les États Membres ont le droit d'agir en état de légitime défense. La mise au point d'armes de destruction massive depuis la signature de la Charte et l'apparition d'acteurs non étatiques dotés de la capacité de destruction massive soulèvent des questions graves quant au moment où un État peut estimer nécessaire d'agir en état de légitime défense. C'est une question qui demande également une réflexion très sérieuse.

Mon gouvernement serait très profondément préoccupé de voir généralement accepter la doctrine de

l'attaque préemptive. Étant donné le caractère encore plus meurtrier des armes modernes, les risques de morts et de destructions massives et d'escalade sont énormes.

Ce qui est plus efficace qu'une frappe préventive, bien sûr, c'est la prévention d'un risque de conflit grâce à un arsenal de dispositions diplomatiques, économiques, humanitaires et autres.

Nous devrions consacrer davantage d'attention aux causes profondes des conflits. Nous devons chercher à identifier les conflits potentiels le plus tôt possible et les gérer avant qu'ils ne deviennent incontrôlables. Lorsqu'ils deviennent, cependant, une possibilité, il nous faut agir plus résolument pour les prévenir. Nous ne pouvons nous permettre de laisser exister ces conflits dits oubliés ou ignorés. Tout conflit menaçant la paix et la sécurité internationales est l'affaire légitime des Nations Unies et doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Je voudrais maintenant aborder brièvement un certain nombre de questions spécifiques d'intérêt particulier pour mon gouvernement.

Le conflit entre Israël et le peuple palestinien reste une menace grave pour la paix mondiale. L'expérience difficile de mon propre pays montre qu'il n'y a pas de voie royale vers la paix. L'expérience que nous avons accumulée en Irlande prouve clairement que des dirigeants visionnaires ne peuvent laisser leurs efforts être pris en otage par des terroristes et des extrémistes. Ils doivent avoir la sagesse de voir au-delà d'une politique de la dernière atrocité.

En outre, les dirigeants doivent être prêts à traiter les uns avec les autres. Comme l'avait dit un jour le prix Nobel John Hume, « on fait la paix avec ses ennemis, pas avec ses amis ». Le Président Arafat a la responsabilité de sortir son peuple de la violence et de le ramener à la table de négociation. C'est une responsabilité qu'il doit assumer. Les menaces d'expulsion ou d'assassinat contre sa personne sont de profondes et dangereuses erreurs qui ne peuvent que retarder encore les efforts de règlement de cette question.

Seule la négociation peut permettre de ramener une paix durable. Les Palestiniens doivent prendre conscience que la violence a échoué. Le terrorisme est injustifiable et n'a rien apporté d'autre que des

souffrances à Israël et à la Palestine. Il a rendu un compromis plus malaisé que jamais.

Israël doit se rendre compte que la répression et les tentatives de séparation physique ne lui apporteront pas la sécurité à long terme. Le meilleur moyen pour Israël de garantir un avenir pacifique serait d'accepter le droit du peuple palestinien à un État viable sur la base des frontières de 1967. Israël doit revenir immédiatement sur sa politique de colonies de peuplement, de construction de routes réservées aux seuls colons et d'un mur de sécurité sur le territoire palestinien.

Il faut que les parties reprennent l'application de la feuille de route qui mènera à la solution de deux États reposant sur la vision consacrée par les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité. Elles ont besoin de l'appui du Quatuor. Mais cette médiation ne réussira pas si elle est partielle ou perçue comme telle. Nous devons veiller à ce que nos exigences soient équilibrées et nous devons tenir les deux parties comme également responsables.

Le peuple iraquien subit des événements dont, la plupart du temps, il n'est pas responsable. Nous souhaitons que ses souffrances cessent le plus rapidement possible. Le peuple iraquien ne pourra avoir son mot à dire que s'il rejette les auteurs d'actes de violence et de sabotage industriel. Les puissances occupantes doivent respecter scrupuleusement leurs obligations au titre du droit international.

Le peuple iraquien nécessite et mérite l'appui d'une communauté internationale unie pour la reconstruction économique et politique de son pays. L'ONU, compte tenu de son expérience unique et de sa légitimité, a un rôle essentiel à jouer dans les efforts faits pour aider les Iraquiens à recouvrer leur souveraineté le plus rapidement possible et à forger un nouvel Iraq en paix avec lui-même et avec ses voisins. Nous espérons qu'en ce moment crucial, les membres du Conseil de sécurité assumeront leurs responsabilités et s'entendront sur une nouvelle résolution qui reflètera les intérêts du peuple iraquien et ralliera l'appui nécessaire de la région et de l'ensemble de la communauté internationale.

La prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques pose une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales. Nous devons nous engager de nouveau à maîtriser la propagation de ces armes et à travailler à leur élimination totale. Cela ne sera

possible que par le biais d'un système global et rigoureux de traités et d'obligations internationaux vérifiables et universels.

L'Irlande et ses partenaires de la Coalition pour un nouvel ordre du jour poursuivront leurs efforts en matière de désarmement nucléaire au cours de cette année de l'Assemblée générale. L'Irlande appelle tous les États concernés par la question des armes de destruction massive à s'engager de manière constructive dans le désarmement multilatéral et dans le processus de non-prolifération. Il ne saurait y avoir deux poids, deux mesures.

Nous devons aussi maintenir notre détermination à lutter contre le terrorisme. Nous le devons aux victimes du 11 septembre et aux victimes des atrocités terroristes commises avant et depuis cette date. Les mesures prises par le Conseil de sécurité ont fait que les réseaux terroristes internationaux ont plus de mal à s'organiser et à financer leurs activités. Mais ces organisations ne restent pas oisives et nous devons demeurer vigilants et redoubler d'efforts pour empêcher les agents de la terreur internationale de sévir.

Ce faisant néanmoins, nous devons indiquer clairement que la nécessité d'agir contre le terrorisme ne nous autorise pas à prendre des mesures contraires à la Charte des Nations Unies ou au corpus des droits de l'homme internationaux et du droit humanitaire que nous avons si laborieusement élaboré.

Nous devons chercher également à traiter des causes du terrorisme. Le terrorisme n'est pas une sorte de péché originel. Aucun enfant ne naît terroriste. À un moment donné de leur vie, certaines personnes deviennent des terroristes. Nous devons comprendre comment et pourquoi.

Et si nous constatons que les jeunes sont endoctrinés et deviennent terroristes, nous devons nous attaquer à ceux qui cherchent à les inciter à la haine et à la terreur. Si nous constatons qu'ils agissent, de manière si injustifiée que ce soit, en réaction à une injustice réelle ou perçue comme telle, nous devons y faire face et, dans la mesure du possible, chercher à éliminer la réalité ou la perception de cette injustice. Il ne faut pas voir dans la tentative de comprendre les causes du terrorisme une attitude de laxisme vis-à-vis de ce phénomène. Au contraire, c'est là une attitude essentielle pour son élimination et je peux bien en



parler au vu de l'expérience qui est celle de mon pays depuis de nombreuses décennies.

Le Gouvernement et le peuple afghans auront cette année un défi important à relever, en particulier l'adoption d'une constitution et la tenue d'élections nationales. Ils connaîtront de graves difficultés, compte tenu notamment de la précarité de la situation sécuritaire. L'appui continu et sans réserve de la communauté internationale sera nécessaire pour que l'Afghanistan se relève de sa longue épreuve. L'Irlande pour sa part a tenu ses promesses relatives à la reconstruction de l'Afghanistan.

En Afrique, des progrès encourageants ont été réalisés cette année sur la voie menant à un règlement de certains conflits anciens et complexes. Nous invitons instamment les parties au conflit en République démocratique du Congo à appliquer les engagements qu'elles ont pris. Les États voisins doivent s'acquitter de leurs engagements et de leurs obligations de ne pas s'ingérer dans les affaires de ce pays.

Grâce à l'aide de l'ONU, la Sierra Leone reste sur la bonne voie d'un développement pacifique. Et il y a eu des progrès au Libéria. Je tiens à rendre hommage aux efforts des États Membres qui ont contribué à ce résultat positif. Leur engagement continu, ainsi que celui de l'ONU, sera indispensable pour aider le peuple du Libéria à consolider les acquis et la paix dans son pays. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que dans quelques jours, mon gouvernement recommandera à notre Parlement qu'un nombre important de troupes des Forces de défense de l'Irlande participent à la prochaine opération de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria.

Le respect des droits de l'homme est l'un des fondements essentiels de la paix et de la sécurité. Le non-respect de ces droits est à l'origine de nombreux conflits, nationaux ou internationaux. La défense des droits de l'homme incombe à juste titre à l'ensemble de la communauté internationale. Elle doit rester l'une des tâches centrales de l'ONU et doit être intégrée à toutes ses activités.

On ne saurait se reposer sur ses lauriers. Nous devons tous reconnaître qu'aucun pays, y compris le nôtre, n'est parfait. Nous pouvons tous faire mieux.

Je rends hommage à tous les individus courageux qui, partout dans le monde, défendent les droits de

l'homme, et s'exposent à la discrimination, à l'emprisonnement ou pire, pour veiller à ce que leurs gouvernements honorent leurs obligations en matière de droits de l'homme.

La création de la Cour pénale internationale a montré clairement que la communauté internationale était déterminée à traduire en justice les auteurs de génocide, de crime contre l'humanité et de crimes de guerre. L'Irlande et ses partenaires de l'Union européenne continueront d'appuyer avec fermeté les travaux de ladite Cour. J'exhorte ceux qui n'ont pas signé ou ratifié le Statut de Rome à le faire, et j'exhorte tous les États à adhérer fermement aux principes sur lesquels il repose.

Le processus de paix en Irlande du Nord continue d'être l'une des grandes priorités du Gouvernement irlandais. Malheureusement, en raison de la baisse de la confiance entre les partis politiques, les institutions politiques compétentes en Irlande du Nord ont été suspendues il y a près d'un an. Depuis lors, nous nous sommes efforcés de rétablir la confiance nécessaire pour rétablir et maintenir ces institutions.

Cela exige donc de veiller à ce que toutes les traces d'activités paramilitaires soient reléguées au passé et que toutes les parties s'engagent au fonctionnement plein et stable des institutions démocratiques de l'accord du Vendredi Saint. Après des négociations intensives, nous sommes presque parvenus en avril dernier à briser l'impasse mais hélas, nous n'avons pas réussi alors à résoudre pleinement les problèmes.

Après l'un des étés les plus paisibles qu'ont connu les rues d'Irlande du Nord, le processus entame aujourd'hui une nouvelle phase décisive de défi et de possibilité. L'évolution de la situation dans les prochaines semaines permettra véritablement de savoir si les élections – qui devraient, à mon avis, avoir lieu avant la fin de l'année – se dérouleront dans une atmosphère propice à la constitution d'une administration qui fonctionnera après les élections.

Pour que cela soit possible, tous les partis favorables à l'accord devront faire preuve de détermination et de courage; ils devront assumer leurs responsabilités et prendre les décisions qui s'imposent; et ils doivent encourager leurs électeurs à dialoguer avec les autres. En tant que partenaires à ce processus, le Premier Ministre Blair et moi-même – et nos deux gouvernements – travaillent en étroite collaboration à

appuyer et à encourager tous les dirigeants politiques et communautaires à prendre des risques en faveur de la paix.

Au vu des efforts que font d'autres régions du monde en difficulté pour se soustraire à l'héritage de la violence, l'Irlande ne sait que trop bien qu'un processus de règlement des conflits ne saurait être statique. Soit il continue d'aller de l'avant, soit il perd son élan et sa direction et il faiblit. Assumer que les chances actuelles de progrès peuvent être remises à un moment plus pratique sur le plan politique constitue une erreur dangereuse. Dans le cas de l'Irlande du Nord, le moment est venu d'agir et j'espère que dans les semaines et les mois à venir toutes les parties qui ont souscrit à l'accord du Vendredi Saint seront à la hauteur du défi à relever.

La pauvreté et l'insécurité vont de pair. Les initiatives lancées par l'ONU en faveur de la paix et de la sécurité internationales doivent s'aligner de près sur les travaux qu'elle mène pour remédier aux causes profondes de la pauvreté.

Lorsque j'ai lancé à Dublin en juillet dernier le Rapport mondial sur le développement humain de l'ONU, j'ai noté qu'il nous rappelait avec force que le monde était en train de devenir de plus en plus inégal. Cinquante-quatre pays – dont la grande majorité en Afrique – sont plus pauvres à présent qu'ils ne l'étaient en 1990. Un monde où plus de 1,2 milliard de personnes continuent de vivre avec moins d'un dollar par jour, où 14 millions d'enfants sont orphelins à cause du VIH/sida, où les femmes des pays les plus pauvres ont 175 fois plus de chance de mourir en couches que dans les pays riches, est par nature un monde injuste et non sûr.

*Le Président assume à nouveau la présidence.*

Lors de la session extraordinaire de l'ONU sur le VIH/sida en 2001, j'ai dit que l'Irlande accroîtrait sa contribution à la lutte contre le VIH/sida d'un montant supplémentaire de 30 millions de dollars par an. Nos dépenses pour les programmes relatifs au VIH/sida ont dépassé l'an dernier 40 millions de dollars : elles ont décuplé au cours des trois dernières années.

La Déclaration du Millénaire invitait à un partenariat global pour le développement. Comme pour tout partenariat, les responsabilités incombent à tous. Nous devons lancer des initiatives sur les plans de

l'aide publique au développement, de l'allègement de

la dette et de la gouvernance. Nous devons être rigoureux en évaluant nos progrès en 2005, comme nous nous sommes engagés à le faire.

Au Sommet du Millénaire, j'ai engagé l'Irlande à atteindre l'objectif fixé par l'ONU de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2007. Depuis, l'Irlande a porté son aide publique au développement à 0,41 % et continuera de chercher à réaliser cet objectif d'ici à 2007.

Des échanges commerciaux internationaux équitables et libres sont essentiels à la paix et à la prospérité mondiales. Cela fait partie intégrante du système multilatéral que nous nous sommes engagés à protéger. Je regrette qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un accord lors du sommet récent de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún. Je comprends la frustration de ceux qui considèrent que les marchés mondiaux les traitent de façon injuste, mais si nous abandonnons le système multilatéral et si nous permettons aux échanges et aux investissements d'être détournés et déformés par des arrangements bilatéraux et régionaux, nous endommagerons – peut-être de façon irrémédiable – le meilleur outil dont nous disposons pour combattre sérieusement la pauvreté et pour accroître les niveaux de vie au niveau mondial. Redoublons donc d'efforts pour trouver un accord ouvrant l'accès aux marchés, tout en préservant l'essence d'une culture et d'un environnement uniques.

L'année dernière a été difficile pour l'ONU, mais les événements ont démontré que pour les peuples du monde, elle demeure une organisation indispensable placée au centre de notre système de sécurité collective. Nous l'avons investi d'une légitimité et d'une autorité sans précédent. Les peuples du monde sont tournés vers nous, pleins d'espoir et d'attente. Travaillons donc ensemble pour faire en sorte que l'ONU soit une organisation digne des idéaux inscrits dans sa charte, digne de la confiance de ceux qui comptent sur elle pour les aider et les protéger, digne de l'idéalisme et du dévouement de ceux qui travaillent pour elle et du sacrifice de ceux qui ont donné leur vie à son service.

Comme l'a clairement dit le Secrétaire général en prenant la parole devant l'Assemblée générale : « Nous sommes à la croisée des chemins, soyons sûrs de prendre le bon chemin ».

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de l'Irlande de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Bertie Ahern, (Irlande), Premier Ministre de l'Irlande, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Edward Fenech Adami,  
Premier Ministre de la République de Malte**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

*M. Edward Fenech Adami, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Edward Fenech Adami, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Adami** (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Une tâche importante et difficile vous attend. Vous pouvez être assuré, dans l'exercice de vos fonctions, de mon appui total ainsi que de celui de la délégation maltaise.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Président sortant de la cinquante-septième session, M. Jan Kavan, de son dévouement et de l'esprit d'initiative dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche. Je souhaiterais également exprimer notre appui au Secrétaire général. Les 12 derniers mois ont été particulièrement difficiles pour lui et pour l'Organisation qu'il sert si bien. Nous respectons et nous admirons la patience, le tact, la sagesse et la détermination qu'il a manifestés encore une fois au cours de cette période éprouvante.

Les attentats qui ont frappé le quartier général de l'ONU à Bagdad le 19 août 2003 ont malheureusement ajouté une dimension tragique et urgente à la réunion de l'Assemblée générale de cette année. Nos pensées vont aux proches et aux amis des victimes auxquels nous transmettons, encore une fois, nos condoléances les plus sincères. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que l'ONU pleure la mort violente de ses fonctionnaires, tombés en accomplissant leur devoir.

Il s'agit d'une tragédie humaine, mais également – pour la première fois – d'un attentat délibéré qui vise l'ONU elle-même. En ce sens, une analyse des conséquences des attentats de Bagdad doit faire partie intégrante des considérations plus larges liées aux structures et aux objectifs du système international.

La réalité, c'est qu'en l'ONU, la communauté internationale dispose d'un système qui est vital et indispensable. Toutefois, il est vrai également que la communauté internationale prend depuis trop longtemps ce système pour acquis. Les événements de ces dernières semaines et ces derniers mois nous rappellent une nouvelle fois que la réforme est urgente. Nous devons absolument tenir compte de l'avis du Secrétaire général, à savoir que l'action doit être radicale.

Un des éléments importants du processus de coopération et de solidarité internationales réside dans sa dimension régionale. Cette dimension occupait une place importante dans l'architecture originale de la Charte des Nations Unies. Au cours des 12 derniers mois, Malte, avec neuf autres pays, a conclu avec succès des négociations lui permettant de se joindre à un des mécanismes de coopération régionale les plus créatifs et les plus impressionnants qui soient, l'Union européenne. Les résultats des négociations ont été entérinés par le peuple maltais, d'abord par le référendum et ensuite par les élections générales de cette année. Notre souhait de nous joindre à l'Union découle premièrement de l'appréciation que nous avons de l'histoire et ensuite de la réalité actuelle que vit la région euro-méditerranéenne et du rôle et de la place de Malte dans cette région.

En même temps, l'adhésion à l'Union européenne a également été pour Malte un moyen supplémentaire de renforcer et d'approfondir son engagement de longue date à l'égard de la coopération et la solidarité internationales.

Nous sommes ravis de voir que l'Union européenne devient de plus en plus un des principaux partenaires de l'ONU dans l'aspiration collective à la coopération et à la solidarité internationales. Nous sommes encouragés de découvrir que ce partenariat accroît la possibilité qu'ont même les membres les plus petits de jouer un rôle positif et constructif à l'égard d'un grand nombre de questions d'intérêt international.

Parmi ces questions, on peut citer par exemple celle de la sécurité dans ses dimensions complexes, qui

a pris cette année des proportions considérables. Un des éléments les plus troublants, c'est la façon dont les différentes dimensions du terrorisme et de la maîtrise des armements sont désormais imbriquées. Ce lien est devenu un facteur dans les perceptions parfois différentes quant aux sources des risques pour la sécurité des États. Cela a entraîné des divergences quant aux mesures prioritaires même entre des États qui ont des politiques et des approches convergentes sur d'autres questions. Lorsque ces différences se reflètent au sein du Conseil de sécurité lui-même, je pense qu'il y a un risque d'érosion de la structure encore fragile de la légitimité internationale.

Pour ce qui est de l'Iraq en particulier, il est vital pour le Conseil de sécurité de parvenir à un accord rapide sur le rôle que doit jouer l'ONU dans le rétablissement de l'ordre et de la légitimité dans ce pays. Nous exhortons par conséquent tous les membres du Conseil, et en particulier les membres permanents, à redoubler d'efforts afin d'atteindre cet objectif.

La question des armements nous touche tous de par son ahurissante complexité. Il y a, à un extrême, la scandaleuse réalité des enfants soldats qui portent des armes mortelles conventionnelles et à l'autre extrême, la possibilité, de plus en plus réelle, de voir des groupes terroristes acheter et utiliser des armes de destruction massive pour provoquer d'effroyables tragédies et semer la destruction au coeur des États. Ces extrêmes sont venus se greffer sur le processus de désarmement traditionnel, qui n'a progressé que lentement et par intermittence au cours de ces dernières années.

Malgré ses hésitations et interruptions, ce processus de désarmement a enregistré des résultats qui serviront de base à nos futurs efforts. Nous disposons d'une panoplie d'accords et d'instruments relatifs aux armes conventionnelles et de destruction massive. Le véritable défi à cet égard réside dans leur application et leur vérification.

Au cours de ces derniers mois, l'Union européenne s'est employée à élaborer une stratégie exhaustive en matière de non-prolifération et d'armes de destruction massive. La nécessité de faire respecter et d'appliquer les traités multilatéraux et les accords qui existent dans ce domaine est un des grands principes sous-tendant cette stratégie. Il est également indispensable d'appuyer les institutions multilatérales chargées de vérifier et de faire respecter ces accords.

L'Organisation des Nations Unies figure en premier lieu parmi ces institutions.

Le terrorisme actuel est un phénomène sans précédent pour ce qui est de ses motivations, de la ténacité de ses agents et de ses méthodes. Au cours des 12 derniers mois, des attentats ont frappé les populations dans des zones de conflits ou ailleurs sans discrimination. Les mesures de lutte contre le terrorisme qui ont été mises en place après l'attentat du 11 septembre 2001 à New York nous fournissent des outils qui seront efficaces s'ils sont appliqués pleinement, avec cohérence et de façon universelle. Nous devons répondre avec fermeté et sans équivoque. Dans le même temps, comme nous l'a rappelé le Secrétaire général, s'il est indispensable de confronter les groupes terroristes avec détermination, il ne faut jamais le faire au détriment des droits de l'homme.

L'objectif consistant à augmenter la sécurité au niveau mondial exige des efforts sur différents fronts, allant de la consolidation et du maintien de la paix au développement économique et social.

L'Organisation des Nations Unies a enregistré des progrès importants en matière de participation aux opérations de maintien de la paix. Les expériences récentes en Sierra Leone, au Timor-Leste et au Kosovo fournissent des exemples encourageants. Le Secrétaire général nous a rappelé que les opérations de maintien de la paix, et surtout ce qu'il appelle le maintien de la paix « robuste », exigeaient les capacités appropriées et un mandat adéquat. Il a également souligné à juste titre que les opérations de maintien de la paix devaient être précédées par des actions efficaces pour résoudre les conflits.

S'agissant de la question palestinienne, les efforts soutenus déployés pour résoudre le conflit n'ont pas encore porté leurs fruits. Au cours de ces dernières semaines, nous avons été les témoins de la désintégration progressive d'un autre grand effort qui visait à instaurer la paix dans la région.

Les obstacles majeurs à la paix en Palestine viennent de deux directions opposées. Il y a, d'une part, l'occupation illégale d'un territoire réalisée et poursuivie par la force des armes et, d'autre part, la résistance à cette occupation qui, pour parvenir à ses fins, a recours à des moyens inacceptables semant la terreur et la destruction parmi les populations civiles.

Ces deux réalités alimentent mutuellement un cercle vicieux caractérisé par l'escalade de la violence et de la haine. Peut-être l'aspect le plus effrayant de la question palestinienne réside-t-il dans le fait que les échecs successifs des initiatives de paix n'ont fait qu'accroître la haine et la violence. La communauté internationale doit donc trouver un moyen d'éliminer les conditions qui font que ces deux extrêmes s'alimentent mutuellement.

Israël doit reconnaître clairement l'illégalité de sa présence dans les territoires occupés, ce qui veut dire qu'il doit renoncer aux mesures qui accompagnent cette occupation – en particulier la construction et l'entretien des colonies et la construction d'un mur de séparation sur le territoire palestinien.

En outre, il est indispensable d'obtenir l'appui des dirigeants choisis par le peuple palestinien si l'on souhaite progresser vers la paix et la stabilité. À cet égard, nous exhortons Israël de ne pas expulser le Président élu de l'Autorité palestinienne et de mettre fin aux menaces à sa sécurité.

Il importe que, pour leur part, les Palestiniens reconnaissent que tous les actes de violence contre les populations civiles sont inacceptables et qu'ils doivent cesser sans condition. L'Autorité palestinienne doit réaffirmer son contrôle et prévenir tout acte de terrorisme.

En dépit des derniers revers, il convient d'appuyer et d'encourager l'approche suivie par le Quatuor. De par sa composition, celui-ci offre les meilleures garanties d'éliminer les conditions qui alimentent ces deux extrêmes. Nous continuons d'espérer que, parmi les populations palestinienne et israélienne, la soif de paix et de réconciliation sera plus grande que la peur et la haine.

Malte a toujours abordé la question palestinienne en tenant compte de ses effets sur la sécurité et de la coopération en Méditerranée. Le fait que nous soyons devenus membres de l'Union européenne nous donnera l'occasion de renforcer notre rôle traditionnel à cet égard.

Les progrès du processus de coopération euro-méditerranéen ont été lents mais continus depuis que l'Union européenne a lancé l'Initiative euro-méditerranéenne en 1995. Le processus a lui-même été entravé par les vicissitudes de la situation palestinienne au cours de ces dernières années. La tendance générale

est restée pourtant positive, même dans les périodes les plus difficiles.

Le règlement récent du problème de Lockerbie nous aidera à créer une atmosphère propice qui permettra d'améliorer la coopération régionale.

Nous espérons maintenant que les efforts du Secrétaire général, conjugués à ceux de l'Union européenne, parviendront à résoudre l'un des problèmes les plus anciens de notre région – celui de Chypre. Malte souhaiterait qu'un Chypre unifié soit intégré à l'Union européenne en mai de l'année prochaine.

L'une des forces principales du processus euro-méditerranéen réside dans le lien qu'il entretient avec les questions de sécurité et les questions plus larges de coopération dans les domaines économique et humanitaire. Dans son rapport de cette année, le Secrétaire général a souligné le fait que les questions relatives au développement constituent une partie importante des engagements pris dans le cadre de la Déclaration du Millénaire. Il a constaté que le consensus sur cette question s'est renforcé. Mais il nous a également invités à la prudence en indiquant qu'on ne savait toujours pas si les États Membres étaient suffisamment déterminés à agir conformément à ce consensus.

L'échec de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún, la semaine dernière, a mis en lumière les difficultés que l'on rencontre lorsqu'on cherche à traduire un large consensus en une action concrète. Dans le domaine du commerce, comme dans les autres domaines du développement, il est vrai que la mondialisation a engendré des inégalités et des déséquilibres importants sur la scène internationale. À certains égards, la mondialisation a exacerbé les injustices découlant de ces inégalités. Il est donc encore plus indispensable que la communauté internationale persévère en s'efforçant de prendre des mesures plus concrètes et efficaces pour dégager un consensus. La réunion de haut niveau sur le VIH/sida, qui vient de se terminer, montre comment il convient de régler les problèmes qui ont une dimension mondiale.

Le problème du VIH/sida montre également l'importance qu'il y a à déployer des efforts continus pour élaborer des normes dans les différents domaines de la vie internationale.

La pratique instituée après le Sommet du Millénaire et consistant à organiser chaque année des manifestations spéciales, a prouvé son importance à cet égard. La manifestation de cette année aura pour thème « Traités des Nations Unies contre la criminalité organisée et le terrorisme ». À cette occasion, Malte déposera son instrument de ratification de la Convention contre la criminalité organisée et de ses Protocoles. Nous aurons donc ratifié 11 des 15 Traités – ou y aurons adhéré – sur lesquels le Secrétaire général a mis l'accent pour cette manifestation spéciale.

Un domaine où l'élaboration des normes en est à ses balbutiements est celui du clonage. Malte aborde cette question dans une optique morale et éthique fondée sur le respect le plus profond pour la vie humaine. Certes, nous sommes d'avis que les considérations scientifiques sont parfois pertinentes dans les questions de cette nature, toutefois, la décision finale doit reposer principalement sur des considérations fondamentales tant humaines et éthiques que morales. Dans cet esprit, le projet de résolution proposant une convention contre toutes les applications du clonage d'êtres humains reflète pleinement notre position. C'est la raison pour laquelle nous l'appuierons. En même temps, nous estimons également que, sur des questions aux implications ethniques et morales si profondes, des progrès ne peuvent être réalisés que par consensus.

Les questions dont l'Assemblée générale est saisie sont nombreuses et diverses. Un ordre du jour aussi dense et varié confirme la pertinence et la vigueur de notre organisation. En même temps, cela souligne également les problèmes touchant à son efficacité et à son fonctionnement qui préoccupent tant d'entre nous.

Je suis convaincu que, sous votre direction, Monsieur le Président, l'Assemblée trouvera la sagesse et l'énergie pour définir clairement ses priorités et prendre les décisions qui s'imposent. Je vous exprime tous mes vœux de succès dans votre entreprise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Edward Fenech Adami, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël, S. E. M. Silvan Shalom.

**M. Shalom** (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale et lui exprimer tous mes vœux de succès.

Jusqu'à il y a un mois à peine, toutes les personnes dans cette salle et tous les Membres des Nations Unies se joignaient à nous dans l'espoir que le processus de paix au Moyen-Orient puisse être remis sur les rails et qu'un règlement du conflit israélo-palestinien puisse être à portée de main. La constitution du nouveau Gouvernement palestinien était le gage de la cessation de la terreur et d'un nouveau commencement.

Cette lueur d'espoir a été assombrie le 19 août par des extrémistes qui ont fait exploser un bus plein de familles juives qui rentraient de la prière au Mur des lamentations, lieu le plus saint de la religion juive. Vingt-trois personnes, des jeunes et des vieux, des mères et des enfants dans leurs berceaux, ont été assassinés dans l'attaque. Cet attentat a été perpétré par le Hamas, une organisation terroriste qui, dans le cadre de la Feuille de route, aurait dû être démantelée par l'Autorité palestinienne. Le fait de ne pas démanteler le Hamas et d'autres organisations terroristes ont entravé les efforts diplomatiques. Au lieu d'agir pour honorer ses obligations, l'Autorité palestinienne a choisi la voie de l'inaction et de la complicité avec la terreur.

Nous ne pouvons permettre que cela continue. Nous devons raviver l'espoir de pouvoir construire un avenir meilleur pour nos enfants. L'infrastructure de la terreur doit être démantelée afin de remettre sur les rails nos efforts de paix. C'est maintenant qu'il faut agir. Il n'y a pas d'autre solution.

Durant de nombreuses années, on pensait que le terrorisme au Moyen-Orient était le problème d'Israël et pas celui du reste du monde. Aujourd'hui, le monde a ouvert les yeux. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement Israël qui pleure la perte de ses être chers attribuable aux terroristes, dont des femmes, des enfants et des nourrissons. Malheureusement, des peuples du monde entier nous ont rejoints – de Mombassa à Casablanca en passant par Moscou et Bali. Même l'Organisation

des Nations Unies qui, pour tant de gens, est un symbole de paix et de bonté, n'est pas à l'abri.

Rassemblement aujourd'hui, à New York, deux ans à peine après le 11 septembre 2001, la communauté des nations sait que ceux qui cherchent à faire avancer leurs programmes politiques en assassinant des innocents sont prêts à s'en prendre à toute personne ou à tout symbole de la liberté et de la vie humaine.

Le terrorisme a déclaré la guerre à nous tous. Israël a souvent été bien seul dans cette bataille. En tant que pays qui a souffert plus qu'aucun autre du terrorisme, nous avons toujours compris le danger qu'il représente pour la démocratie et la liberté, partout où il se manifeste, même quand d'autres refusaient de le reconnaître et nous condamnaient pour nos actes. Nous avons toujours compris que le terrorisme, quelle que soit la cause qu'il prétend servir, ne cherche qu'à détruire plutôt qu'à construire.

La neutralité ne peut exister dans la guerre contre le terrorisme et l'immunité ne peut exister pour ceux qui s'y livrent. L'abstention n'est pas une solution. Ce n'est pas une guerre de choix. Il ne sera pas mis fin au terrorisme tant que le monde ne s'unira pas contre lui. Notre seul choix, c'est la victoire. Tous les membres de la communauté internationale doivent prendre des mesures concrètes et préventives afin d'assécher tous les canaux de l'appui financier, moral et politique à cet ennemi commun.

Les États Membres de l'Organisation qui parrainent les terroristes et leur donnent refuge se rendent eux-mêmes complices des actes de terrorisme. Ils doivent être tenus responsables de leurs crimes. Ce n'est pas une coïncidence si des États qui parrainent le terrorisme, comme l'Iran et la Syrie, s'efforcent également d'acquérir des armes de destruction massive. Leur hostilité à la liberté et à l'état de droit met l'avenir même de l'humanité en péril.

Je sais que beaucoup en ce lieu considèrent Yasser Arafat comme le symbole de la lutte palestinienne. Malheureusement, pour son peuple et pour le nôtre, il incarne la terreur dans le monde. Au cours des 10 années après qu'Arafat s'est engagé envers Israël et le monde à ne plus recourir à la terreur, 1 126 Israéliens ont été assassinés et des milliers ont été blessés dans les 19 000 attentats séparés commis par les terroristes palestiniens. Cela représente l'équivalent de la mort de 11 000 Français ou 56 000

Américains victimes du terrorisme au cours de la même période.

Ce massacre doit prendre fin. Ses répercussions sur les deux sociétés sont dévastatrices. Yasser Arafat porte la responsabilité directe de ces terribles souffrances. Il conduit son peuple sur la voie de la terreur depuis plus de 30 ans – des détournements d'avions aux attentats-suicide à la bombe – préférant toujours la douleur israélienne à l'avancement des Palestiniens. Il a toujours été – et reste – le principal obstacle à la paix entre nos peuples. Tant qu'il contrôle les leviers du pouvoir, aucun dirigeant modéré ne pourra s'imposer. Voter pour Arafat, comme cela a été fait dans cette Assemblée la semaine dernière, signifie voter contre le peuple palestinien. Quand Arafat gagne, le terrorisme gagne et nous perdons tous. Au lieu de se rallier autour d'Arafat, la communauté internationale doit se rallier autour des véritables intérêts du peuple palestinien. Il faut le faire maintenant avant qu'il ne l'entraîne encore plus loin sur le chemin de la terreur et de la destruction.

Quand une direction palestinienne responsable et compétente naîtra – une direction prête à se joindre à la guerre contre la terreur –, elle trouvera en nous un partenaire pour la paix. Israël est en faveur de la vision de la paix du Moyen-Orient énoncée par le Président George Bush le 24 juin 2002. Israël ne fera pas de compromis sur la sécurité de ses citoyens, mais nous sommes prêts à faire des efforts considérables, comme nous l'avons montré dans le passé, pour apporter la paix et la sécurité à nos deux peuples.

Nous sommes prêts à travailler avec les Palestiniens et avec la communauté internationale afin que cette vision devienne réalité. Pour cela, les dirigeants palestiniens doivent prendre la décision éthique et stratégique d'abandonner le terrorisme une fois pour toutes, afin qu'il soit possible de construire la paix. Ils doivent guider leur peuple pour qu'il puisse bâtir sa propre société au lieu d'essayer de détruire la nôtre. Ils doivent également comprendre que ce n'est pas la pauvreté qui engendre la terreur, mais la terreur qui engendre la pauvreté.

Nous ne pouvons pas nous contenter de démanteler l'infrastructure de la terreur. Nous devons également bâtir l'infrastructure de la paix. C'est aux dirigeants politiques et aux modèles de moralité, surtout dans le monde, qu'il revient de favoriser un environnement qui rejette l'extrémisme et donne des

moyens aux artisans de la paix. Cela est particulièrement vrai pour le monde arabe et musulman, où l'incitation à se dresser contre Israël ferme les coeurs et les esprits à la possibilité de la paix.

Il faut que les dirigeants éloignent leur peuple de la culture de haine et qu'ils la remplacent par une culture de tolérance. Les expressions concrètes de coopération et d'échange doivent être mises en place dans les médias et le gouvernement, l'éducation, les milieux scientifiques et le monde des affaires afin de renforcer le message de la tolérance et de l'acceptation.

Dans l'intérêt de notre avenir collectif, il faut absolument que les voix de la modération soient entendues. Dans l'intérêt de notre avenir collectif, il faut qu'Israël et les pays arabes apprennent à vivre ensemble, côte à côte, afin de surmonter nos conflits comme les pays européens ont appris à surmonter les leurs. Israël vit parmi ses voisins arabes. Nous croyons en un avenir commun de paix et de prospérité avec eux. Les nombreuses réunions que j'ai eues ces derniers jours avec des dirigeants arabes m'ont encouragé à penser qu'ensemble nous pouvons faire de notre région un lieu où la vie soit meilleure.

Cette culture de paix doit se répandre au-delà des frontières du Moyen-Orient, elle doit pénétrer dans les murs de l'ONU aussi bien. Dans le passé, l'ONU a montré qu'elle pouvait jouer un rôle positif. Cette Assemblée a joué un rôle clef dans la fondation de l'État d'Israël, il y a de cela 55 ans. Les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité sont nos points de repère en matière de négociations et de paix.

Pour jouer un rôle aussi constructif à l'avenir, l'ONU doit se réformer. Il faut qu'elle s'éloigne de l'hostilité partisane qui domine son programme au Moyen-Orient. Depuis plus de trois décennies, cette Assemblée adopte chaque année une panoplie de résolutions qui ont pour objectif de discréditer Israël, de remettre en cause ses intérêts et de promouvoir la volonté de ses pires ennemis.

J'ai entre les mains l'ensemble des décisions prises à la cinquante-septième Assemblée générale sur le Moyen-Orient – 175 pages qui sont remplies non d'espoir, mais des programmes négatifs du passé. Aucun autre pays n'a souffert d'attaques aussi injustifiées, ni fait l'objet d'une discrimination continue de la part du système des Nations Unies. Le



temps est venu de mettre fin à cette campagne d'incitation diplomatique.

Dans l'intérêt des Israéliens et des Palestiniens – dans l'intérêt de l'ONU et de la paix elle-même – je lance un appel à cette Assemblée pour qu'elle dépasse les politiques usées d'hier et adopte un nouveau et courageux programme pour demain.

Je demande à l'Assemblée générale d'abandonner l'adoption automatique des résolutions anti-israéliennes et de trouver les moyens de se montrer à nouveau pertinente dans l'intérêt des peuples qu'elle prétend servir. Je demande à cette Assemblée de respecter sa mission historique et d'aider à promouvoir ce qui nous unit et non pas ce qui nous divise.

Dans la matinée du 1er février de cette année, Israël a perdu son premier astronaute dans le désastre de la navette spatiale Columbia – un pilote habile et courageux que je connaissais personnellement et qui était un enfant de survivants de l'holocauste, un héros national. Le colonel Ilan Ramon incarnait l'esprit de notre nation. C'était un homme de courage et d'action, qui se consacrait au bien-être de son peuple. Au moment où il essayait de contribuer au progrès de l'humanité, il a trouvé la mort en même temps que ses collègues des États-Unis et de l'Inde, lors d'une mission scientifique qu'il réalisait au nom de l'humanité tout entière.

La place qu'occupe Israël dans de telles entreprises et dans ce type de coopération et d'accomplissement n'est pas une coïncidence. Dans les 55 années écoulées depuis que l'État d'Israël a été fondé, reconnu et accueilli au sein de la famille des nations, nos réussites dans les domaines de la science, de la technologie, des arts et de la littérature, de l'agriculture et de la médecine se sont classées parmi les plus remarquables du monde. Notre programme de coopération internationale est célébré dans plus d'une centaine de pays partout dans le monde et nous partageons nos compétences, nos expériences et nos connaissances afin qu'elles puissent aider des millions de personnes. Nous tendons la main de l'amitié à tous les pays du monde. Nous nous félicitons d'avoir amélioré nos relations avec l'Europe, et nous restons attachés à bâtir des rapports plus étroits avec les pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques.

La vision sioniste des fondateurs d'Israël était d'avoir dans le monde un État sur notre antique terre, qui servirait de refuge à notre peuple lorsqu'il serait

persécuté. Nous voulions créer un lieu où le peuple juif pourrait jouir de son droit à l'autodétermination dans les temps modernes, créer un bastion de démocratie offrant une chance à tous ses citoyens. Nos fondateurs avaient également fait une promesse non pas simplement au peuple israélien, mais aussi aux peuples du Moyen-Orient dans leur ensemble – à savoir lutter pour la paix et travailler pour le progrès commun de notre région.

Je connais personnellement le sens profond de cet engagement historique. Je suis arrivé en Israël en tant que jeune réfugié de Tunisie. Je remplis mes fonctions comme l'un des centaines de milliers d'immigrants auxquels Israël a accordé promesses et protection, liberté et perspectives d'avenir grâce aux valeurs et aux institutions démocratiques.

Je suis ici aujourd'hui pour réaffirmer, devant tous les pays du monde, l'engagement de mon pays en faveur de la paix. La paix pour le peuple israélien constitue à la foi un impératif moral et historique. « Shalom » – qui signifie paix en Hébreu – occupe une place centrale dans notre langue et dans notre patrimoine. C'est notre façon de dire « bonjour » et c'est également notre façon de dire « au revoir ». C'est un nom que nous donnons à nos enfants. C'est d'ailleurs mon propre nom de famille.

Notre prophète Isaïe, qui avait lancé ce message de paix au monde il y a de cela des siècles, avait dit : « ils transformeront leurs épées en serpes et leurs lances en socs de charrue. Une nation contre une nation ne portera plus l'épée, et ils n'apprendront plus la guerre. »

Ce bilan de l'histoire d'Israël est très clair. Chaque fois qu'un véritable partenaire pour la paix s'est manifesté, il a trouvé la main tendue d'Israël. Cela était vrai lorsque le Président Anouar El-Sadate d'Égypte est venu à Jérusalem en 1977 et cela était aussi vrai lorsque le Roi Hussein de Jordanie a signé le Traité de paix entre l'État d'Israël et le Royaume hachémite de Jordanie avec nous en 1994. Cela reste vrai aujourd'hui. Israël est prêt à faire la paix avec tous ses voisins à condition qu'il s'agisse d'une paix véritable et non pas d'une paix pour les gros titres de la presse, une paix qui mette un terme à la violence et à l'hostilité et qui engendre un changement positif pour les habitants des pays de notre région.

De cette grande tribune, une tribune que se partage toute l'humanité, j'appelle les dirigeants de la

Syrie et du Liban, d'Iran et du peuple palestinien à abandonner, une fois pour toutes, leur hostilité à notre égard et à se joindre à nous pour construire un meilleur avenir pour nos enfants.

Ce soir, je rentrerai à Jérusalem, la capitale éternelle du peuple juif, pour fêter avec lui Rosh Hashanah, le Nouvel An juif. Selon nos traditions, c'est à ce moment que Dieu décide du sort de chaque individu pour l'année à venir. Ce sont des jours de réflexion et de prière. Que toutes nos prières pour la paix et pour la vie soient exaucées et que toutes les actions de tous les États et des peuples représentés ici, à cette assemblée, apportent à l'humanité la paix et tous les bienfaits que la vie peut offrir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jack Straw, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Straw** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Je commencerai en rendant hommage à Mme Akila Al-Hashimi, membre éminente du Conseil d'administration de l'Iraq, qui est décédée aujourd'hui même.

J'ai eu le privilège de rencontrer Mme Al-Hashimi cette année à Londres, et plus tard à Bagdad, et j'ai été frappé par son courage et son dévouement au peuple iraquien. Mme Al-Hashimi a été assassinée par ceux qui refusent au peuple iraquien l'avenir démocratique et prospère que celui-ci mérite tellement. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à sa mémoire est de vaincre les terroristes et de tout mettre en oeuvre pour que son idéal d'un Iraq libre et pacifique l'emporte.

Bien entendu, nous devons cet hommage à tous ceux qui sont tombés pour la cause de la paix en Iraq. Sergio Vieira de Mello et les membres du personnel des Nations Unies qui ont été tués ou blessés dans l'explosion survenue à Bagdad le 19 août avaient pris l'engagement d'apporter au peuple iraquien les idéaux des Nations Unies. Ils ont fait le sacrifice suprême en raison de leur dévouement. Nous sommes en deuil, mais notre détermination d'aider le peuple iraquien à reconstruire son pays sur la base des principes de la justice et de la sécurité ne fléchira pas.

Ce qui, à mon avis, rend l'Iraq si important est la manière dont il a testé le rôle et l'objectif de cette institution pendant plus de 12 ans. Tout au long de cette période, la communauté internationale est toujours convenue que le régime de Saddam Hussein représentait une menace pour la paix et la sécurité internationales au titre du chapitre VII de la Charte, en raison de la prolifération de ses programmes d'armes de destruction massive et de son refus sans précédent de se soumettre à la volonté des Nations Unies. Cependant, au début de l'année, nos avis ont malheureusement divergé quant au moment à choisir et au type d'action à entreprendre pour faire face à la menace iraquienne.

Bien sûr, je ne nie pas la controverse au sujet de l'action militaire que le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres ont entreprise, ni la forte responsabilité qui est maintenant la nôtre, mais je suis convaincu que la décision que nous avons prise était la bonne. L'autorité des Nations Unies était en jeu. Après avoir donné au régime de Saddam Hussein une dernière possibilité de se conformer aux décisions des Nations Unies, que se serait-il produit si nous avions tout simplement tourné notre attention ailleurs? Le monde serait-il plus sûr aujourd'hui? L'Iraq serait-il un pays où il fait bon vivre aujourd'hui? Les Nations Unies seraient-elles une institution plus forte aujourd'hui? La réponse à chacune de ces questions est non. Saddam Hussein aurait été enhardi par notre inaction; tous les dictateurs auraient été encouragés à suivre son exemple; et l'autorité des Nations Unies aurait été gravement affaiblie.

Cependant, quels que fussent les arguments avancés au printemps, nous sommes à nouveau réunis dans un but commun. Comme le Conseil de sécurité en a fait état dans ses trois résolutions 1472 (2003), 1483 (2003) et 1500 (2003), il est dans notre intérêt commun d'aider les citoyens iraqiens à jouir des droits et des libertés qui leur ont été refusés pendant si longtemps et pour lesquels cette institution a été créée. Oui, la situation au regard de la sécurité présente d'énormes difficultés. Des terroristes qui méprisent la liberté cherchent à plonger l'Iraq dans le chaos. Ils ont infligé des coups effroyables au peuple iraquien, aux soldats de la coalition et aux membres d'organisations d'aide internationales, mais en fin de compte ils échoueront.

Ne perdons pas non plus de vue ce qui a été réalisé et ce qui est en train de prendre forme. Le régime de terreur de Saddam Hussein a pris fin. Les

mécanismes de torture et d'oppression qui ont privé de la vie des centaines de milliers de personnes n'existent plus. À leur place se dessine un gouvernement représentatif mené par des Iraquiens pour les Iraquiens; de nouveaux ministères fournissent des services quotidiens à la population; il y a une presse libre, la liberté pour les membres de toutes les communautés religieuses de pratiquer leur religion à leur guise; les écoles et les hôpitaux sont ouverts; il y a une circulation intense dans les rues; et sur les autoroutes; et on constate un début de véritable redressement économique.

Nous resterons en Iraq aussi longtemps, mais pas plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour nous acquitter de nos responsabilités manifestes et pour rendre au peuple iraquien sa souveraineté dans les meilleurs délais, mais de manière ordonnée. J'espère vivement que nous pourrions approuver une nouvelle résolution du Conseil de sécurité permettant de renforcer le rôle des Nations Unies en Iraq. En gérant cette transition nous devrions nous appuyer sur trois grands principes : premièrement, le transfert des pouvoirs doit prendre en compte les réalités sur le terrain en Iraq et, en particulier, la nécessité d'assurer la sécurité; deuxièmement, les institutions iraquiennes doivent être suffisamment robustes pour assumer des responsabilités croissantes; et, troisièmement, l'exercice des responsabilités et des pouvoirs exécutifs doit être basé sur une bonne gouvernance et y associer des autorités iraquiennes représentatives et des dispositions constitutionnelles cohérentes. En d'autres termes, le calendrier doit répondre aux besoins du peuple iraquien et à sa capacité d'assumer progressivement un contrôle démocratique, plutôt que d'imposer des échéances arbitraires.

L'Iraq n'est malheureusement pas le seul pays du Moyen-Orient où la communauté internationale doit faire face à de nombreux défis. Il y a trois mois, nous étions remplis d'espoir quant à l'action en Israël et dans les territoires occupés du Quatuor formé de l'ONU, de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des États-Unis. Il est tragique que ces espoirs aient été réduits à néant le 19 août par l'atrocité terroriste commise à Jérusalem, atrocité qui s'est produite quelques heures seulement après l'atrocité terroriste contre les Nations Unies à Bagdad. Mais la communauté internationale doit rester unie sur les moyens à employer et les objectifs à atteindre au Moyen-Orient. Il n'y a pas d'autre choix que la feuille

de route, tout comme il n'y a pas d'alternative au souhait que le monde entier forme de voir deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité. C'est la seule façon appropriée de rendre hommage à la mémoire des milliers d'hommes et de femmes qui sont morts des deux côtés depuis le début de cet effroyable conflit.

La large gamme de questions traitées par l'Organisation et ses agences démontre combien cette institution reste pertinente. Le Comité contre le terrorisme a fourni à l'ONU un point d'ancrage pour ses activités après le 11 septembre 2001, mais nous devons maintenant aller plus loin dans cette voie, en fournissant au Comité les compétences et le mandat qui lui permettront de renforcer la capacité des États Membres d'affronter et vaincre le terrorisme.

Nous savons également que la prolifération constitue avec le terrorisme l'une des plus grandes menaces auxquelles nous sommes confrontés. Plusieurs agences des Nations Unies, particulièrement l'Agence internationale de l'énergie atomique, font du bon travail dans ce domaine, mais il est extraordinaire que le Conseil de sécurité lui-même n'ait pas examiné cette question depuis plus de 10 ans. À notre avis, il est temps qu'il le fasse.

Des problèmes de conflit intérieur, en revanche, figurent régulièrement à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. L'ONU dispose d'une expertise et d'une expérience uniques dans ce domaine et compte des succès remarquables dans des pays aussi éloignés les uns des autres que le Timor-Leste et la Sierra Leone. Mais la réorganisation de l'État après un conflit exige un effort collectif de mobilisation des ressources et d'engagement de la part des États Membres, pour que l'action de l'ONU aboutisse à une consolidation durable de la paix. Nous devons par conséquent trouver de nouveaux mécanismes permettant de prévenir les conflits, puis d'aider les États avant qu'ils ne s'effondrent.

Nous devons également faire en sorte que la Déclaration du Millénaire aboutisse à un véritable succès. Nous devons surmonter le revers de Cancún et parvenir à une issue positive pour le Cycle de Doha.

Ces problèmes, ainsi que d'autres qui nous concernent tous, exigent des réponses collectives, comme l'a si éloquemment souligné notre Secrétaire général dans son allocution de mardi dernier. Il est essentiel pour cela que l'ONU reste un forum mondial

efficace, capable de produire des résultats. Le Secrétaire général a posé des questions difficiles il y a deux jours. Je me félicite de son initiative de solliciter les conseils d'un groupe de personnalités éminentes pour obtenir des propositions de réforme. Je me félicite également de son engagement simultané en faveur de la modernisation de l'ONU et de ses agences.

Pour sa part, le Royaume-Uni est résolu à rendre le Conseil de sécurité plus représentatif. La question n'est pas de savoir s'il faut le faire, mais de déterminer comment nous y prendre. Toutefois, un Conseil plus nombreux et plus représentatif ne facilitera pas par lui-même la prise des décisions difficiles auxquelles il est si souvent confronté. L'ingrédient le plus important est la volonté politique et la détermination des membres du Conseil d'agir efficacement.

La partie la plus importante de l'allocution prononcée par le Secrétaire général mardi était celle concernant les choix auxquels est confrontée l'ONU. Il avait raison au sujet de ces choix : nous sommes en effet parvenus à une croisée des chemins. D'un côté nous pouvons aller vers un monde où l'ONU renforce son rôle en tant qu'instrument collectif de protection de notre paix et de notre sécurité. De l'autre côté, se trouve un monde dans lequel l'action collective devient synonyme d'inaction. Nous ne devons pas emprunter cette seconde route. L'allocution du Secrétaire général nous a présenté un défi, à nous tous. Nous habitons tous un monde où des terroristes internationaux frappent les innocents, quelle que soit leur foi ou leur nationalité, et nous sommes tous moins en sécurité lorsque des armes de destruction massive tombent en de mauvaises mains. Nous ne pouvons nous permettre le luxe de simplement rejeter l'unilatéralisme sans proposer aucun moyen multilatéral de faire face à ces menaces et d'y répondre.

Le Gouvernement britannique reste profondément attaché, comme il l'a toujours, aux idéaux des Nations Unies. Pour nous, ce qui rend cette Organisation importante a toujours été sa capacité d'inscrire ces nobles idéaux dans la réalité. Nous oeuvrerons sans relâche aux côtés du Secrétaire général et de la communauté internationale pour garantir que l'ONU garde et renforce à la fois son idéalisme et son efficacité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Jan Karlsson, Ministre de la coopération au développement, des migrations et de la

politique d'asile et Ministre des affaires étrangères par intérim de la Suède.

**M. Karlsson** (Suède) (*parle en anglais*) : Aux premières heures de la matinée du 11 septembre 2003, notre Ministre des affaires étrangères Anna Lindh est morte assassinée, victime d'un crime absurde. L'un des dirigeants les plus en vue et les plus respectés que comptait la Suède nous a quittés. Nous avons perdu une partie de notre avenir. Elle parlait au nom des opprimés, des victimes de violations des droits de l'homme. Elle oeuvrait pour la paix et la justice internationales, et pour la coopération multilatérale. La voix d'Anna Lindh a été réduite au silence, mais la flamme de ses convictions brûle encore en nous.

Nous nous rencontrons à un moment où l'Organisation des Nations Unies est confrontée à des difficultés et à des doutes. Les capacités de l'ONU ont souvent été remises en question. Malgré les crises et ses déficiences, l'ONU a toujours fait ses preuves dans ces situations. L'ONU était indispensable en 1945 et le reste aujourd'hui.

La sécurité mondiale ne peut pas être assurée par l'action unilatérale. Ce n'est pas en nous enfermant que nous parviendrons à la paix, au développement, à la démocratie ou au respect des droits de l'homme. Nous devons travailler ensemble à définir les défis nouveaux qui appellent des solutions multilatérales, et à les relever.

Le Secrétaire général a récemment déclaré :

« Nous ne pouvons plus considérer comme un acquis le fait que nos institutions multilatérales sont suffisamment fortes pour relever tous les défis auxquels elles sont confrontées. » (A/58/323, par. 4)

Je me félicite du défi que nous lance Kofi Annan. Les pays nordiques se rangent derrière lui. L'ONU et nous, les États Membres, devons nous adapter. Une réforme est nécessaire pour que l'Organisation reste moderne, capable de réagir et efficace, et pour qu'elle garde la confiance de la société civile du monde entier. Nous devons avoir à l'esprit la solidarité internationale en redéfinissant notre ordre du jour collectif. Il nous incombe à tous d'atteindre les objectifs fixés par la Déclaration du Millénaire.

Il est nécessaire que le Conseil de sécurité retrouve sa légitimité et son autorité. Sa composition doit mieux refléter le monde d'aujourd'hui. Je suis

convaincu qu'un accord sur l'élargissement du Conseil comportant l'addition d'un certain nombre de membres non permanents doit pouvoir être atteint assez rapidement, sans exclure la possibilité d'ajouter ultérieurement de nouveaux membres permanents.

Nous nous félicitons de l'intention affichée par le Secrétaire général de mettre en place un groupe de personnalités de haut niveau qui sera chargé d'examiner les menaces à notre sécurité et les réformes institutionnelles nécessaires pour que l'ONU y réponde.

La Corée du Nord s'est retirée du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et ses intentions restent peu claires. Le programme nucléaire en Iran, la possession de l'arme nucléaire par l'Inde et le Pakistan, et le refus d'Israël de signer le TNP restent des sujets de préoccupation. Dans plusieurs pays, les doctrines militaires accordent une place de plus en plus importante à l'arme nucléaire. Nous jugeons inquiétantes les discussions qui ont eu lieu aux États-Unis à propos de la création d'une nouvelle génération d'armes nucléaires de plus petite taille. De telles armes ne rendraient pas le monde plus sûr, mais risquent d'abaisser la limite à partir de laquelle l'utilisation de l'arme nucléaire serait envisagée.

Seuls des efforts multilatéraux nous permettront de répondre à la menace posée par les armes de destruction massive. La spirale négative de la course aux armements doit être inversée. Le Traité de non-prolifération doit faire l'objet d'une adhésion universelle. La Suède continue à oeuvrer vers cet objectif, en liaison avec ses partenaires de la Coalition pour un nouvel ordre du jour.

Nous avons besoin d'idées neuves en matière de désarmement et de non-prolifération et pour déterminer comment renforcer les régimes existants. À cet effet, la Suède a établi une commission internationale indépendante, présidée par M. Hans Blix. En juin dernier, l'Assemblée générale a adopté une résolution visionnaire sur la prévention des conflits armés. La Suède continuera d'oeuvrer pour le renforcement des capacités pratiques et préventives de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine.

Notre attention doit se concentrer sur la sécurité de la personne. Les violations des droits de l'homme sont inacceptables. La souveraineté des États entraîne également leur responsabilité. Si les gouvernements ne parviennent pas à protéger leur population, la

communauté internationale doit être prête à agir. Dans son rapport intitulé *La responsabilité de protéger*, la Commission internationale sur l'intervention et la souveraineté des États a mis en avant les questions importantes auxquelles la communauté internationale va devoir s'atteler. Comment faire en sorte que les principes de souveraineté et d'indépendance ne deviennent pas un moyen de maltraiter les populations? Comment faire en sorte que la communauté internationale assume ses responsabilités lorsque les États ne parviennent pas à protéger leur population?

Nous devons faire plein usage des instruments dont nous disposons pour éviter la guerre. Le Conseil de sécurité doit se tenir prêt à agir dès les premiers signes de menace de violations massives des droits de l'homme. Les mécanismes visant à empêcher de telles situations peuvent paraître par trop interventionnistes et ils doivent se fonder sur le principe de la responsabilité et sur le droit international. Comme l'a dit le Secrétaire général dans sa déclaration prononcée mardi, le Conseil de sécurité doit « étudier sérieusement le meilleur moyen de répondre à des menaces de génocide ou d'autres violations massives comparables des droits de l'homme ». (A/58/PV.7) Prévenir les génocides sera d'ailleurs le thème du Forum international de Stockholm qui se tiendra, dans mon pays, en janvier.

Il faut mettre un terme à l'impunité. La Cour pénale internationale fonctionne désormais. Elle aura un effet de dissuasion et sera un outil de justice universel et équitable.

Il y a deux ans, la Ministre des affaires étrangères Anna Lindh est venue à l'Assemblée générale accompagnée de son fils David, qui avait alors 11 ans. Lorsqu'il est entré dans la salle, il lui a demandé : « Maman, où sont les femmes? ». Il avait vu ce que beaucoup d'entre nous ne semblons pas voir. Il n'y a pas assez de femmes, ici dans cette enceinte comme dans la plupart des organes de décision du monde. L'égalité entre les sexes signifie qu'il faut faire usage de toutes les ressources humaines disponibles.

Les femmes sont fortes, mais la discrimination juridique, économique et sociale les rend vulnérables. Elles sont les victimes de la violence des guerres, de la violence familiale, de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle. Pour ces femmes, l'égalité entre les sexes est une question de vie ou de mort. Que les femmes aient les mêmes droits en matière

d'éducation, de carrière professionnelle et de participation à la vie politique ne nous pose aucune menace à nous, les hommes. C'est l'absence de ces droits qui constitue une menace au progrès de l'humanité.

Pour réussir les opérations de paix exigent des efforts conjoints. La coopération entre l'ONU et les organisations régionales, dont on a fait récemment l'expérience en République démocratique du Congo, et sur laquelle nous avons écouté très attentivement l'analyse du Président Kabila, l'autre jour; la mission de police dirigée par l'Union européenne dans les Balkans occidentaux et l'opération militaire en Macédoine en sont autant d'exemples. Nous continuerons à développer la coopération entre l'ONU et l'Union européenne et nous nous félicitons de la déclaration politique adoptée sur la gestion des crises.

L'on peut tirer nombre d'enseignements douloureux des conflits violents en Afrique de l'Ouest. La Suède se félicite de la Mission des Nations Unies au Libéria, qui compte parmi les missions de maintien de la paix de grande taille et polyvalentes. La communauté internationale doit aider l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à trouver des solutions durables pour l'ensemble de la région. L'Union européenne s'efforce de renforcer ce partenariat grâce au travail de Hans Dahlgren, son Représentant spécial auprès des pays de l'Union du fleuve Mano.

Les femmes sont au coeur de la paix et de la réconciliation. Je me félicite que la question de la parité entre les sexes soit désormais intégrée aux mandats et aux activités de toutes les missions de maintien de la paix. Le nombre de femmes dans les opérations de paix devrait augmenter à tous les niveaux. Mettre en oeuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et renforcer les capacités de l'ONU dans ce domaine sont deux éléments vitaux.

La décision de réduire de moitié la pauvreté, d'ici à 2015, constitue un véritable impératif, toutefois nous ne faisons pas assez. Le rythme auquel nous avançons vers cet objectif est bien trop lent. Nous avons désormais besoin de nouveaux mécanismes financiers et de nouveaux partenariats. Dans cet esprit, nous nous félicitons de l'initiative présentée il y a quelques jours par le Président du Brésil.

L'aide publique au développement doit être triplée. À Monterrey, les États membres de l'Union

européenne ont accepté de l'augmenter. L'an prochain, la Suède fera passer son aide à 0,86% de son Produit intérieur brut. Les promesses doivent se concrétiser en flux de liquidités véritables. Nous devons fournir à l'ONU un financement prévisible et à long-terme. Je partage totalement l'analyse faite, il y a quelques jours, par le Président Chirac : « À défaut, ce serait l'ONU à la carte » (A/58/PV.7).

La responsabilité principale du développement incombe à chaque pays, qui doit promouvoir la démocratie, la bonne gestion des affaires publiques et le respect des droits de l'homme. L'Aide publique au développement restera toujours complémentaire, comme nous le savons tous. Plus importants encore sont la promotion de règles de commerce transparentes et justes, le démantèlement des barrières tarifaires et la réduction des subventions. Nous comptons sur les pays développés pour montrer la voie à suivre et faire avancer le Programme de Doha pour le développement. En fait, nous devons tous veiller à ce que l'échec des négociations commerciales de Cancún nous permette de prendre un nouveau départ.

Le Gouvernement suédois a, en mai de cette année, introduit une nouvelle loi relative à la cohérence des politiques en faveur du développement mondial. C'est là notre façon de transposer la Déclaration du Millénaire sur le plan de notre politique nationale. Nous allons mettre un accent particulier sur l'engagement pris au titre du huitième Objectif du Millénaire pour le développement, qui porte de manière spécifique sur les obligations incombant aux pays riches.

Les effets des changements climatiques nous affectent tous. Il faut mettre un terme à la dégradation du Protocole de Kyoto.

Nous avons besoin d'un système mondial concernant les migrations qui protégerait les droits des immigrants et assurerait la sécurité des personnes qui traversent les frontières pour entreprendre des études, des recherches ou pour occuper un emploi. La Suède et la Suisse appuient le Secrétaire général qui souhaite que la question des migrations occupe une place plus importante sur l'ordre du jour de l'ONU, notamment en créant une commission mondiale sur les migrations et le développement.

L'Assemblée générale a condamné, à juste titre, la décision israélienne d'expulser le Président Arafat.

Les deux parties doivent honorer leurs obligations au titre de la Feuille de route. Nous prions instamment l'Autorité palestinienne de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour mettre un terme aux attentats suicides. Quant à Israël, les exécutions extrajudiciaires qu'il pratique sont contraires au droit international et doivent cesser immédiatement.

La communauté internationale doit tout mettre en oeuvre pour soutenir les parties dans le processus de paix. La Feuille de route, comme l'a fait observer, il y a quelques minutes, Jack Straw, devrait être immédiatement mise en oeuvre afin de créer, en 2005, un État palestinien pacifique et démocratique. Des observateurs internationaux devraient être envoyés dans la région et la Suède est disposée à prendre part à un tel mécanisme de surveillance.

Le décès de Sergio Vieira de Mello et de nombre de ses collègues dans l'attentat à la bombe perpétré contre le quartier général de l'Organisation des Nations Unies à Bagdad, il y a environ un mois, est une perte terrible pour la communauté internationale. Sergio Vieira de Mello faisait partie de ceux qui personnifient le mieux la force et l'engagement de la communauté internationale.

La situation en Iraq reste instable et périlleuse. Nous sommes tous préoccupés par la sécurité des Iraquiens et de ceux qui sont dans le pays pour soulager leurs souffrances. L'attentat à la bombe perpétré à Bagdad était dirigé contre les buts mêmes de l'ONU : maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous n'allons pas y renoncer. L'ONU restera en Iraq. La communauté internationale a besoin de la légitimité de l'ONU, seule autorité qui l'incarne, pour aider le peuple iraquien à retrouver l'autonomie et à rebâtir son pays. La gestion du conflit ne doit pas devenir la règle mais rester l'exception.

L'avenir de l'ONU repose désormais entre les mains des États Membres. Si l'ONU venait à échouer, nous échouerions tous. Les médias rivalisent entre eux pour dénicher des divergences et des points litigieux dans les allocutions les plus évoquées du débat de cette année. Or, il y a une chose que nous partageons tous : notre foi dans l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général Kofi Annan a le monde entier à ses côtés.

*La séance est levée à 13 h 30.*